

ENSEMBLE POUR SEPTÈMES

LISTE DE RASSEMBLEMENT CONDUITE PAR **André MOLINO**

Tél : 07 71 11 61 72 | Contact : andre.molino@ensemblepourseptemes.fr | Site : www.ensemblepourseptemes.fr

BILAN 2008-2014 PROJETS ET PERSPECTIVES 2014-2020

"L'Etat a voulu imposer technocratiquement dans les Bouches-du-Rhône une métropole, sans connaissance des réalités et des contraintes locales et contre l'avis des élus locaux avec le risque d'éloigner les citoyens des lieux de décision. Opposés à cette hyperstructure coûteuse, 109 maires du département, sur 119, exigent la garantie du maintien des ressources, des services et de la représentativité démocratique de leurs communes".

**Avec mon équipe,
je suis pleinement solidaire
de mes 108 collègues.**

**Vous savez que vous pouvez
compter sur nous pour défendre notre
commune, pour vous défendre
dans cette Métropole
qui nous est imposée**



André MOLINO

Parce que les édifices solides ne se construisent pas sur le sable, nous vous présentons dans ce document le bilan de notre action 2008 -2014.

Nous rappelons les engagements pris, ceux qui ont été tenus, ceux, rares, qui ne l'ont pas été. Nous vous présentons aussi les réalisations qui se sont imposées chemin faisant, du fait de l'émergence des besoins et de la possibilité de mobiliser des moyens.

En même temps, parce que tout s'articule, nous vous proposons notre nouveau projet, ensemble pour Septèmes.

La commune est le pivot de l'organisation territoriale, cœur battant de la République.

Pendant ce mandat, avec honnêteté, guidés par le seul intérêt commun, nous avons su faire évoluer Septèmes en lui conservant son âme de village, une ville conviviale et dynamique, où l'on se connaît et où l'on se parle.

Gérer, c'est la volonté toujours recherchée de rendre les choses possibles. Ce projet, nous l'avons construit ensemble, pendant tout le mandat, pendant la campagne qui s'achève.

Il sera notre engagement communal pour la période à venir.

Nous vous proposons de continuer, ensemble, à construire notre commune, son cadre de vie, son identité, en assurant notre indépendance et le respect du mandat que vous nous confiez.

A VOTRE RENCONTRE

■ LUNDI 10 MARS

16H00
GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS CESARI

16H45
CITÉ LAFARGE, LE PRÉ VERT

■ MARDI 11 MARS

À PARTIR DE 16H00
PRÉ DE L'AUBE - PEYRETS

■ MERCREDI 12 MARS

À PARTIR DE 16H00
LES GENÈTS

■ JEUDI 13 MARS

16H00
ECOLES TRANCHIER-GIUDICELLI
ET JACQUES PRÉVERT

16H45
VISITE DES QUARTIERS ALENTOURS

■ VENDREDI 14 MARS

16H00
ECOLE JULES FERRY

16H45
VISITE DES QUARTIERS ALENTOURS

■ SAMEDI 15 MARS

À PARTIR DE 10H00
VALLON DE LA ROUGIÈRE

■ MARDI 18 MARS

16H00
ECOLE DES CASTORS-JEAN CRESPI

16H45
VISITE DES QUARTIERS ALENTOURS

■ JEUDI 20 MARS

À PARTIR DE 16H00
LES COLLINES

■ VENDREDI 21 MARS

16H00
GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN-WALLON

16H45
LE HAMEAU DE VAL-FRAIS

17H30
LA GAVOTTE-PEYRET



André
MOLINO

Sophie
CELTON

Patrick
MAGRO

Louisa
HAMMOUCHE

Honoré
LAMBERT

Sylvie
LAURENT

Philippe
NERCY

Dominique
JAUFFRET-ROSENTHAL

Gérard
GUERRERO

Elisabeth
PERRENOT-MARQUE

Jérémy
MARTINEZ

Hélène
FERRANDI

Arthur
MELIS

Audrey
CERMOLACCE

Tayeb
KEBAB

Carole
HALGAND

Hervé
VAQUIER-TOLINOS

Marie-Catherine
BIANCO

Hocine
BEN SAID

Elisabeth
ROUDIL

Gérard
ESCOFFIER

Sophia
FELLAHI-TALBI

Denis
CANI

Christine
ARNAUDO

Patrick
DUBESSE

Anne
OLIVERO

Emilien
GOGUEL-MAZET

Carole
ALBOREO

Didier
CAPECCHI

Sarah
SADAoui

Fabien
DEBOS

Christiane
CAYOL

Ludovic
DI MEO

ENSEMBLE POUR SEPTÈMES UNE ÉQUIPE PROCHE DE VOUS

NOUS SOMMES

16 femmes et 17 hommes

13 nouveaux candidats et 20 élus sortants

11 membres du Parti communiste français, 8 membres du Parti socialiste

14 qui n'appartiennent à aucun parti.

33 candidat(e)s qui habitent Septèmes,
qui sont impliqué(e)s dans sa vie économique,
dans sa vie associative, solidaire, sportive et culturelle.

33 candidat(e)s établis à Septèmes, qui vivent dans tous les quartiers de la commune.

NOUS NE SOMMES PAS DE PASSAGE

Conjuguant expérience et renouvellement,
nous sommes rassemblés dans nos diversités,
résolument attachés à notre commune.

Au travers des nombreux projets engagés
et de ceux à construire ensemble,
avec ambition et réalisme, sans démagogie ni surenchère,
nous vous proposons de poursuivre, avec maîtrise et dynamisme,
le développement équilibré de notre commune.

ENSEMBLE, CONTINUONS POUR SEPTÈMES

■ **UNE COMMUNE AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ,**
ancrée dans un territoire plus large fondé sur une approche solidaire

■ **UNE FISCALITÉ ET DES FINANCES LOCALES MAÎTRISÉES**

au service d'un projet communal ambitieux et réaliste, qui prend appui sur les capacités contributives des Septémois, toujours à la recherche des cofinancements indispensables. Aucune place à la démagogie, ni aux promesses farfelues qui prétendent augmenter les dépenses tout en diminuant les recettes : "demain, on ne raserait pas gratis !"

■ **UN PROJET URBAIN QUI S'APPUIE SUR LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

avec un développement urbain et la construction de logements accessibles qui s'articulent avec la protection de l'environnement et du cadre de vie dans une perspective de développement durable prenant notamment en considération la question des transports et des déplacements ainsi que celle de l'élimination des déchets

■ **LA VOLONTÉ DE VIVRE ENSEMBLE, EN SÉCURITÉ, CITOYENS ET SOLIDAIRES**
rassemblés, riches de nos différences autour d'un objectif commun, conserver notre âme de village

■ **UN AXE FORT : INSERTION - EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

dans une période où accéder à un emploi durable, condition première pour vivre dignement, est refusé à des millions de femmes et d'hommes dans notre pays

■ **UNE PRIORITÉ : PETITE ENFANCE - ENFANCE - EDUCATION**

considérée non pas comme une charge, mais comme un investissement d'avenir garantissant à chacun les mêmes chances de réussite dans les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, fondement du pacte républicain

■ **UN ENGAGEMENT FORT EN DIRECTION DES JEUNES ET DES SENIORS**

qui sont directement concernés par toutes les questions de société : éducation, formation, insertion, emploi, santé, logement, citoyenneté, culture, sport, loisirs ... Et qui, en même temps, nécessitent une approche particulière avec la mise en œuvre d'actions spécifiques, en faisant en sorte qu'ils en soient les premiers acteurs

■ **UN ACCÈS POUR TOUS À LA CULTURE ET AUX PRATIQUES SPORTIVES**

considérées non pas comme "un supplément d'âme", mais comme une condition première de bien-être, d'épanouissement personnel et de cohésion sociale, d'ouverture à l'autre, aux autres

■ **UN SERVICE PUBLIC MODERNE ET RENFORCÉ**

qui doit être le socle du pacte communal pour bien vivre ensemble



■ LA COMMUNE, ESPACE DE PROXIMITÉ AVEC DES ÉLUS ACCESSIBLES, EST INDISPENSABLE À LA VIE QUOTIDIENNE

La proximité n'est pas un vain mot, elle se nourrit du fait que 500 000 élu(e)s sur le territoire de la République, dont 33 à Septèmes, exercent leurs fonctions là où ils habitent, là où ils vivent, là où ils sont élus. **80% d'entre eux ne sont pas indemnisés, 16 % le sont faiblement**, seuls 4 % (*détenteurs de mandats nationaux, présidents et membres de l'exécutif de collectivités territoriales, maires et adjoints de grandes villes*) sont en situation d'exercer leur mandat à temps plein. Cet engagement, souvent décrié, est une richesse inestimable pour la démocratie. **Il reste que pour pouvoir exercer pleinement son mandat, l'élu(e) doit pouvoir se former et disposer du statut qui se fait attendre, malgré quelques avancées, depuis 30 ans.**

LES INDEMNITÉS D'ÉLUS

C'est la Loi qui fixe le montant de la ligne budgétaire des indemnités des élu(e)s. Elles permettent d'exercer leur mandat, ce qui rend nécessaire de se libérer partiellement ou totalement de ses activités professionnelles. **Sans ces dispositions les citoyens ne seraient représentés que par des retraités et des rentiers.**

MÉTROPOLE SOLIDAIRE :

NOUS SIÈGERONS POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE SEPTÈMES COMME NOUS L'AVONS TOUJOURS FAIT

■ TOUT NE SE JOUE PAS À L'ÉCHELLE COMMUNALE. NOUS AVONS BESOIN D'ESPACES DE COOPÉRATION DANS UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Tout ne se joue pas dans le territoire communal. Transports, déplacements, développement économique, traitement des déchets, ... relèvent de problématiques plus larges qui doivent être traitées à un échelon territorial plus vaste. Celui du Département, celui de la Région, celui de l'Etat, celui de l'Europe. Et bien sûr celui des coopérations intercommunales.

L'Etat a voulu imposer technocratiquement dans les Bouches-du-Rhône une métropole, sans connaissance des réalités et des contraintes locales et contre l'avis des élus locaux, avec le risque d'éloigner les citoyens des lieux de décision.

■ NOUS DISONS

Pour construire les nécessaires coopérations intercommunales, le choix n'est pas entre immobilisme ou changement, mais entre deux conceptions du changement. L'intercommunalité doit être solidaire, équitable, reposer sur la réalité de nos vies. Elle doit mettre en valeur les différences économiques, territoriales, culturelles ; construire un développement solidaire et respectueux des bassins de vie, à partir des dynamiques existantes et en respectant les communes. **Il faut changer de cap, mettre la démocratie, la satisfaction des besoins et la refonte de la fiscalité locale au cœur de la démarche, en précisant les engagements financiers de l'Etat.**

NOUS SOMMES POUR une organisation métropolitaine solidaire et efficace au travers d'une coopération de moyens

NOUS SOMMES POUR une contribution active des élus locaux à une dynamique de projets intégrant le maintien des ressources et des services publics au niveau local

NOUS SOMMES POUR la prise en compte par l'Etat de la représentativité démocratique des communes

■ AYANT LA COMPÉTENCE GÉNÉRALE, LA COMMUNE DOIT GARDER LES MOYENS DE FAIRE VIVRE LA PROXIMITÉ ET D'EXERCER SES COMPÉTENCES

C'est la satisfaction des besoins économiques (emploi, etc.), sociaux (logement, modes de garde, éducation, santé, etc.) et culturels au sens large du terme (sports, loisirs, festivités, rapports avec la nature, cuisine et musique comme supports du "vivre ensemble", arts plastiques et visuels, mémoire et histoire locales, spectacles vivants et cinéma, lecture, etc.) qui doit rester le "moteur", le "fil rouge", de l'action politique locale.

Cela implique que la commune garde ses moyens pour exercer ses compétences, y compris la compétence générale qui permet de répondre concrètement à la diversité des situations, mais qui suppose le maintien des financements croisés avec les autres niveaux institutionnels (Etat, Région, Département, Intercommunalité). C'est une nécessité pour que les démarches participatives, indispensables à un approfondissement de la démocratie, soient possibles au delà de l'effet d'annonce.

Cela suppose des marges de manœuvre, même modestes, que les politiques austéritaires risquent de réduire à zéro. Il faut donc combattre les politiques qui, d'où qu'elles viennent, mettraient les communes dans des spirales de déclin en réduisant trop fortement les projets d'avenir. Par contre il faut continuer à avoir le souci permanent d'évaluer en amont les conséquences des investissements sur les coûts de fonctionnement. Il faut aussi créer les conditions pour améliorer encore la transparence des décisions qui touchent au quotidien ; passer le plus souvent possible de l'information-concertation à la co-construction avec les habitants

NOS PROPOSITIONS

POUR FAIRE VIVRE LA PROXIMITÉ DANS LA DÉMOCRATIE AVEC UN SERVICE PUBLIC RÉACTIF

■ DES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES ET DES GROUPES DE RÉFLEXION

■ UNE OFFRE DE FORMATION POUR LES ÉLUS MAIS AUSSI POUR LES CITOYENS QUI LE SOUHAITENT

■ ANIMATION D'ESPACES THÉMATIQUES DE PROJETS

■ CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF INTERGÉNÉRATIONNEL RASSEMBLANT JEUNES ET SENIORS

■ BILAN ANNUEL DE L'ACTION MUNICIPALE AU MOMENT DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF (ENTRE MAI ET JUIN DE CHAQUE ANNÉE)

■ MISE EN PLACE D'UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE SPÉCIFIQUE POUR LES DOLEANCES ET LES SUGGESTIONS

NOS ENGAGEMENTS

- PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX PLUS QUE L'INFLATION
- MAÎTRISER NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- MAÎTRISER NOTRE ENDETTEMENT
- CONSERVER DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS

LES IMPÔTS LOCAUX **TENU**

Pas d'augmentation de la pression fiscale au delà de l'inflation réelle, avec une seule augmentation des taux communaux de 3,8% en 2010.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT **TENU**

Les charges générales de fonctionnement et celles de personnel ont augmenté en moyenne de 2%/an. Cette maîtrise des deux principaux postes de dépense a permis de maintenir nos capacités d'investissement.

ENDETTEMENT **TENU**

Le poids des intérêts de la dette a été divisé par 2,74 depuis 2001. Cela a été rendu possible par une politique systématique de recherche d'emprunts optimisés, sans avoir jamais recours aux emprunts toxiques qui ont affecté la gestion de 3500 collectivités. C'est dans ce contexte que nous avons eu recours à la Banque Postale en 2013 et que nous avons obtenu un prêt sans intérêt de la Caisse de retraite pour l'Oustau René Payan. Dans le même esprit nous nous engageons dans une convention quadriennale 2014 - 2017 avec la Caisse des dépôts et consignations.

Le faible poids des intérêts nous donne encore des marges de manœuvre.

Aujourd'hui, nous serions en mesure de rembourser la totalité des emprunts en seulement 2 ans (seuil critique 11 ans pour les villes de notre strate et 15 ans pour les grandes villes).

TARIFS ACCESSIBLES **TENU**

Outre la gratuité de la bibliothèque, nous avons fait en sorte que l'accès à l'ensemble des festivités se fasse sans aucune barrière financière, mais c'est le prix de nos services de restauration, inchangé pendant le mandat, qui reste l'exemple caractérisant le mieux notre politique de tarifs accessibles.

AU RÉSULTAT : LES FAITS SONT TÊTUS L'IMPÔT MOYEN EST DE 370 EUROS

Analyser notre fiscalité avec honnêteté impose l'examen simultané des taux des 3 taxes. C'est au résultat ce que payent vraiment les Septémois qui ne règlent pas le Trésor public en taux, mais en euros.

LA TAXE D'HABITATION

Taux Septèmes : 14,88 %

Taux moyen : 15,74 %

Taux Marseille : 27,32 %

Taux Les Pennes : 15,36 %

Le taux septémois est inférieur à la moyenne.

Notre taux est complété par une politique d'abattement général à la base de 10 % qui est une mesure de justice sociale. Seules 23% des communes appliquent cet abattement facultatif.

De plus, nous avons appliqué, dès que la Loi l'a permis, un **abattement facultatif supplémentaire de 10%** pour les personnes invalides ou handicapées.

La combinaison de ces deux abattements est le socle d'une politique fiscale locale qui permet de corriger l'injustice représentée par le calcul actuel de l'impôt local.

Il s'agit là d'un choix politique ancien, que nous assumons et qui a pour objectif plus de justice sociale, plus de solidarité. C'est dans le même esprit que nous continuons d'intégrer les réseaux d'éclairage des lotissements et des voies privées dans le domaine public afin que l'habitant ne paye pas deux fois (charges + impôts) le même service.

N'EN DÉPLAISE À L'UMP

LES FAITS SONT TÊTUS !

A SEPTEMES IL Y A UNE REALITE : L'IMPOT MOYEN EST DE 370 EUROS

Les deux taxes se combinent pour arriver à un montant moyen d'impôt par habitant en dessous, ou très en dessous selon les cas, y compris à surface égale, de ce qui est pratiqué chez nos voisins immédiats dans leur diversité, à l'exception de Simiane.

LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

Taux Septèmes : 28,95 %

Taux moyen : 22,96 %

Taux Marseille : 23,83 %

Taux Les Pennes : 26,56 %

Le taux septémois est au dessus de la moyenne.

LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

Taux Septèmes : 50,80 %

Le taux septémois est au dessus de la moyenne.

MAIS ENCORE FAUT-IL LE SAVOIR

Le produit fiscal de cette taxe est très très marginal (20 000 € sur 4 000 000 €), soit 0,5% des impôts locaux.

LISTE UMP : MANIPULATEURS ?
OU PLUS GRAVE INCOMPÉTENTS ?

Mettre en exergue le Foncier non bâti quand on prétend "faire face à la manipulation et à la tromperie de la municipalité" en dit long sur l'honnêteté intellectuelle et encore plus sûrement sur la compétence de ceux qui ont la prétention d'unir les leurs. **Cela cache t'il en vérité leur choix d'augmenter la Taxe d'habitation dont tous les Septémois sont redevables ?** Parce que, prétendre rattraper l'impôt local avec celui payé par les entreprises n'est juste pas possible.

Depuis 2001, la Taxe professionnelle, (puis la CET qui lui a succédé), est une recette communautaire et plus communale !

CE QU'EN DISENT

LE TRÉSOR PUBLIC,
LE MINISTÈRE DES FINANCES
ET LES CONTRIBUABLES ASSOCIÉS

contribuables associés

La qualité de la gestion budgétaire de la commune de Septèmes est soulignée par les acteurs institutionnels : les fiches annuelles du Trésor public et la Direction générale des finances publiques. Elle est également relevée par les organismes d'analyses privés : Proxiti, Journal du net et dernièrement, l'Association des "contribuables associés" pourtant peu suspecte d'être proche de nos idées politiques, attribue la note de 20/20 à la gestion financière de Septèmes, nous plaçant, avec Plan de Cuques, première ex-æquo dans le département pour les villes entre 10 000 et 100 000 habitants.

VÉRIFIEZ PAR VOUS MÊME

Contribuables associés

<http://www.contribuables.org> - Dans *argus-des-communes*

Ministère des finances

<http://alize2.finances.gouv.fr> - Dans *communes*

Trésor public - Rapport du trésorier payeur communal

<http://ville-septemes.fr> - Dans *Ma commune/finances communales*

NOTRE PROJET 2014 - 2020

Nous sommes aujourd'hui dans une situation où nos choix en matière de gestion de la dette, de recherche de cofinancements, de politique fiscale responsable et de prospective permanente pour réaliser de nouvelles économies de gestion sont gagnants.

Pour l'avenir, le défi à relever n'en est que plus exigeant. Nous devons pérenniser notre santé financière dans un contexte économique difficile où l'Etat ponctionne fortement les ressources communales. Nous ne pouvons pas compter sur un gisement d'économies. Nous les avons tous exploités depuis longtemps.

Ce que nous proposons pour les années à venir relève encore une fois d'une gestion de nos finances en "bons pères de familles" que certains banquiers et nos opposants nous ont souvent reproché.

SUR LA FISCALITÉ LOCALE

Les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales sont de nature à alourdir le poids des impôts locaux qui pèse sur des budgets familiaux de plus en plus contraints.

NOTRE ENGAGEMENT

Pour les six années à venir, NOUS MAINTIENDRONS L'ÉVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE AU NIVEAU DE L'INFLATION RÉELLE en poursuivant notre recherche systématique de co-financements.

Face à la démagogie de certains qui ne s'embarrassent pas de la réalité, nous ne vous faisons pas la promesse de "raser gratis". Nous vous proposons de la justice, de la solidarité, nous faisons "la vérité des prix" avec ambition et réalisme.

AU SERVICE DE NOTRE PROJET COMMUNAL SOLIDAIRE AMBITIEUX ET RÉALISTE

NOTRE PROJET 2014 - 2020

EN DÉPENSES

MAINTENIR NOS EFFORTS QUOTIDIENS POUR MAÎTRISER LES DÉPENSES COURANTES

Notamment avec des solutions innovantes. Par exemple pour les procédures de dématérialisation des documents.

CONFORTER L'EMPLOI PUBLIC EN MAÎTRISANT LES COUTS

Avec des agents territoriaux moteurs du service public. Ceux qui dénigrent leur travail pour la ville ou la Communauté urbaine, en matière de propreté, d'accueil ou de coût ne le font pas dans l'intérêt de tous. Partisans de la privatisation à outrance, ils conduisent, là où ils sont aux affaires, leur commune dans le mur.

Notre masse salariale représente 481 € par habitant contre 625 € en moyenne.

BIEN ÉVALUER LES TRAVAUX RESPECTER LES COUTS

Chacun peut dénigrer à sa guise, sans avoir la moindre connaissance de la réalité. Mais là aussi les faits sont têtus.

Pour chaque chantier, nous élaborons des procédures basées sur l'expertise de nos services et les recommandations d'organismes reconnus comme la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. Nous ne sous-estimons pas les coûts en début d'opération. Notre base, c'est le coût réel. Rogner sur les coûts, c'est rogner sur la qualité, c'est aussi mettre en difficulté les entreprises. Les exemples ne manquent pas. Pour chaque équipement nouveau, nous estimons ses coûts de fonctionnement et nous les inscrivons au budget.

EN RECETTES

Depuis que les impôts payés par les entreprises ne reviennent plus aux communes (*tout le monde ne semble pas le savoir*), les seules marges de manœuvre résident dans les décisions de l'État en matière de dotation par habitant et dans l'augmentation de la population. A une condition : que celle-ci ne génère pas de surcoûts structurels majeurs.

NOTRE PROJET

Atteindre progressivement **12 000 habitants en 2020** et **13 000 en 2030** en poursuivant une politique d'équipements ambitieuse et raisonnable et une politique solidaire de construction de logements diversifiés.

LES ENJEUX DU MANDAT

La principale difficulté que nous aurons à affronter lors du prochain mandat, réside dans la diminution annoncée des dotations annuelles versées par l'État d'environ 300 000 €, amputant de 3 %, notre budget de fonctionnement.

POUR Y FAIRE FACE SANS ALOURDIR LA FISCALITÉ, NOUS

POURSUIVRONS RIGOREUSEMENT NOTRE POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE

ADAPTERONS PROGRESSIVEMENT NOTRE BUDGET

Avec une diminution du volume d'emprunt annuel de 25 % à compter de 2017 pour l'amener autour de 300 000 euros.

CONSERVERONS UNE DETTE INFÉRIEURE DE MOITIÉ À LA MOYENNE

Pour avoir un poids d'emprunts et d'intérêts à rembourser très faible. C'est l'un de nos principaux atouts.

PRESERVERONS NOTRE CAPACITÉ D'AUTO FINANCEMENT

Avec un montant annuel supérieur à 1 300 000 euros

Ces mesures, ajoutées à un cofinancement de nos investissements de l'ordre de 35 %, et au maintien des taux d'imposition locale au niveau de l'inflation réelle représentent une capacité annuelle d'investissement supérieure à 2 000 000 €.

Cela assure le financement de notre programme d'investissement et garantit la possibilité d'acquisitions foncières stratégiques pour la ville.

LE CHEMIN EST ÉTROIT !

NOUS NOUS Y ENGAGEONS AVEC CONVICTION

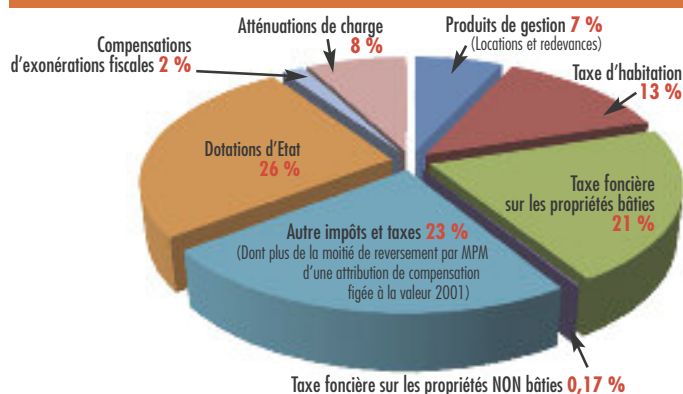
Nous devons nous battre ensemble pour que Septèmes conserve les moyens de l'État, de la CAF ou ceux de la Région ou du Département sur la base de projets utiles et partagés. Ces moyens sont nécessaires à notre vie quotidienne.

Ce ne sera pas chose facile dans le contexte actuel de diminution constante des dotations de l'État, ou de modification des rythmes scolaires, qui va entraîner des dépenses pour la Commune.

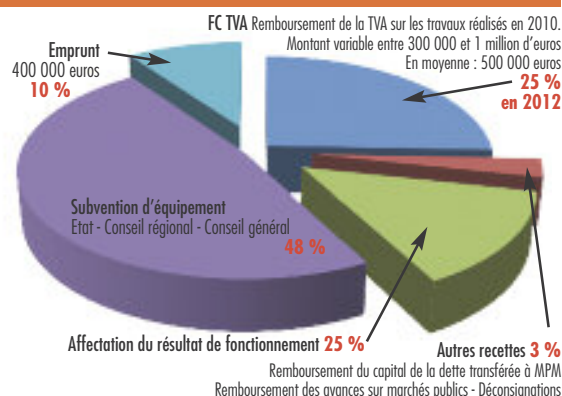
Avec l'arrivée de la Métropole, il faudra être vigilants sur les conséquences que sa création aura sur la fiscalité des familles.

Ce combat n'est pas gagné d'avance mais vous pouvez compter sur nous pour, ensemble, le mener à bien.

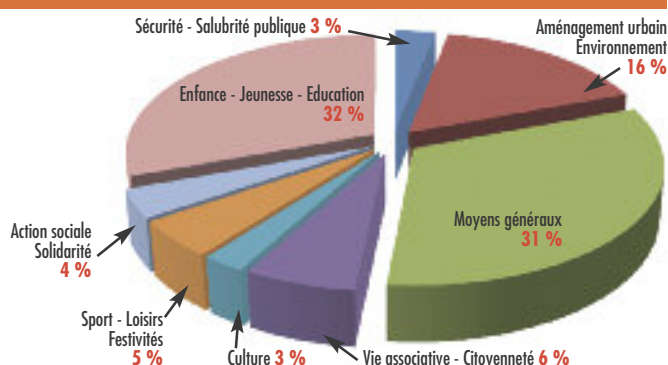
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : ENVIRON 12 MILLIONS D'EUROS



RECETTES D'INVESTISSEMENT : ENVIRON 4 MILLIONS D'EUROS



DÉPENSES PAR SECTEUR



NOTRE PROJET 2014 - 2020

La pression fiscale n'augmentera pas plus vite que le coût de la vie et continuera à tenir compte de la capacité contributive des Septèmes.

C'est l'engagement que nous avons pris et tenu pour la précédente mandature, avec une seule augmentation de 3,8 % en 2010.

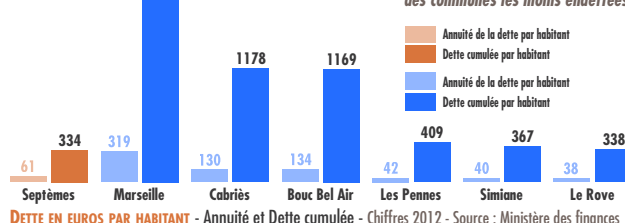


IMPÔTS LOCAUX EN EUROS PAR HABITANT - Part communale - Chiffres 2011 - Source : Ministère des finances

Nous maintiendrons un taux d'endettement faible

éloigné des emprunts toxiques, garantissant à la fois nos capacités à investir pour l'avenir et une gestion du quotidien préservant l'emploi et des services de qualité.

C'est cette double spirale vertueuse qui nous permet, à l'issue du mandat 2008-2014, d'être dans le peloton de tête des communes les moins endettées.



DETTE EN EUROS PAR HABITANT - Annuité et Dette cumulée - Chiffres 2012 - Source : Ministère des finances

NOS ENGAGEMENTS

- ENCORE MIEUX PROTÉGER NOS ESPACES NATURELS ET Y INSTALLER DES ACTIVITÉS ÉCOLOGIQUES
- DÉVELOPPER LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAITEMENT
- EN FINIR AVEC LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ILLÉGITIMES QUI DÉFIGURENT NOS COLLINES
- ARRÊT DU MERCURE

**PROTECTION
DES ESPACES NATURELS**

TENU

Le SCOT et le PLU que nous avons fait adopter par MPM sanctuarisent nos 68,63 % d'espaces naturels.

Plusieurs centaines d'arbres d'essences diverses ont été plantés avec le CCFF et les écoles.

**INSTALLATION
D'ACTIVITÉS ÉCOLOGIQUES**

TENU

L'activité sylvo-pastorale a été pérennisée, une nouvelle bergerie est en cours de réalisation

COLLECTE SÉLECTIVE

TENU

Depuis 2009 et en deux phases, 850 foyers sont raccordés, au porte à porte, en régie publique.

28 Points d'apport volontaire papier, verre, emballage et textile installés sur le territoire communal

**FIN DES ACTIVITÉS
INDUSTRIELLES ILLÉGITIMES**

TENU

DE STPR et SOREDEM

**ARRÊT
DU MERCURE**

TENU

Sur le site de Duclos
Pour ces derniers cas, cela a fait l'objet de plusieurs procédures toutes gagnées par la commune.

**POUR S'Y RETROUVER
DANS LES SIGLES**

PAGES 6 A 11

AGAM : Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

EBC : Espace boisé classé

EPFR : Etablissement public foncier régional

ER : Espace réservé

ONF : Office national des forêts

PIDAF : Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

EN QUOI NOS 68,63% D'ESPACES NATURELS CHANGENT-ILS NOTRE VIE ?



L'aménagement de l'espace communal depuis les années 60 repose sur une première idée : ne pas laisser le champ libre aux promoteurs immobiliers, aux spéculateurs et autres affairistes sans scrupule, partout, mais particulièrement sur les centaines d'hectares du massif de l'Etoile, poumon vert, véritable balcon sur la mer. Sans la détermination de Francois Césari et de Marc Ferrandi, les 1103 hectares de zones naturelles strictes de Septèmes auraient été divisées par 2 ou 3. Septèmes serait aujourd'hui aussi étendue que Vitrolles et les zones protégées empruntées par le Cross septémois n'existeraient plus.

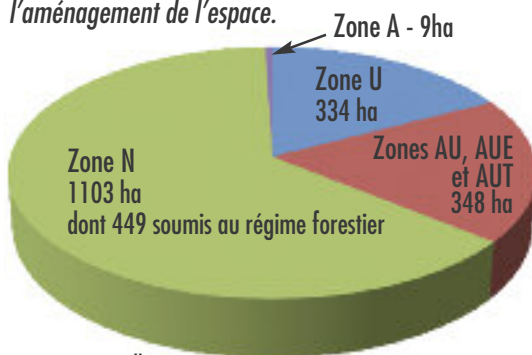
Pour se développer, Septèmes, ville riche de son histoire industrielle, a toujours su tirer parti de sa topographie en préservant son environnement. Septèmes est une commune qui a su conserver son caractère de village, mais qui est passée de 694 habitants en 1820, date du premier recensement, à 11 134 au dernier en date, celui de 2011.

ALLIER PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN SONT CONSTITUTIFS DE NOTRE COMMUNE. NOUS CONTINUERONS DANS CETTE VOIE, COMME NOUS L'AVONS TOUJOURS FAIT.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

UN PLU AU SERVICE DE NOTRE PROJET

Si le budget traduit en actes une volonté de gestion, le Plan local d'urbanisme (PLU, ex POS) traduit en actes la volonté de l'équipe municipale pour ce qui concerne l'aménagement de l'espace.



- Zone Naturelle
- Zone Urbaine
- Zones à urbaniser, de loisirs ou faiblement urbanisées
- Zone Agricole

**UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE
DE NOTRE ESPACE COMMUNAL
RESPECTANT LES ESPACES NATURELS**

A l'oeuvre depuis plusieurs dizaines d'années, elle a contribué fortement à ce que notre ville garde son âme de village. Elle permet aux habitants de Septèmes, et d'ailleurs, de bénéficier d'un écrin naturel disponible pour de nombreuses activités humaines, utile à toutes les générations.

**POUR SUIVRE LA VALORISATION
DE NOS FRICHES INDUSTRIELLES**

Notre commune a dû gérer son passé industriel. Nous le faisons en respectant les emplois industriels et les travailleurs, ceux qui en bénéficiaient, comme ceux qui en bénéficient encore.

Nous avons valorisé les friches industrielles et les fonds de carrière en y localisant des activités économiques (ZI du Pré de l'Aube), des équipements publics (Espace Jean Ferrat, complexe sportif de la Gouargue, bientôt la médiathèque, etc.) ou encore des logements (comme aux "2 Moulins").

Les autres espaces encore disponibles permettront de réaliser par étape les équipements utiles (comme la deuxième crèche municipale) et de construire les programmes de logements dont nous avons besoin.

SANCTUARISER NOS ZONES NATURELLES (N)

C'est ce que garantit le Schéma de cohérence territoriale que nous avons adopté à la Communauté urbaine en 2012. **Aucune zone N ne deviendra autre chose.**

Parmi ces 1103 hectares, dont 876 font l'objet d'un classement en EBC (espace boisé classé), plusieurs centaines sont dédiés au sylvo-pastoralisme et aux parcours de pâturage caprin ; plusieurs autres centaines font l'objet d'une convention avec le Syndicat de chasse partenaire de la commune depuis ...1927 ; 449 sont soumis au régime forestier et gérés par l'ONF.

PRENDRE TOUTE NOTRE PLACE DANS LE SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DE L'ÉTOILE

Le Syndicat mixte regroupe les 9 communes, dont Septèmes et Marseille, concernées par ces 16 000 hectares. C'est un outil de coopération volontaire qui permet le dialogue entre ces villes.

Nous y siégeons pour faire valoir notre projet, contre tous ceux qui ne voient dans ces espaces naturels essentiels que des opportunités profitables, contre tout projet de route, avec tous ceux qui, comme nous, veulent conserver intact cet espace vital.

PROPOSER AU PIDAF UNE CHARTE DU MASSIF DE L'ÉTOILE

Les élus de Septèmes qui siégeront au PIDAF proposeront l'adoption d'une charte du massif, en s'appuyant sur l'association Colinéo, avec qui la commune coopère déjà dans les domaines de l'ornithologie et de l'éducation à l'environnement.

■ Pour favoriser la biodiversité

Cet écrin naturel autour des zones urbaines de Septèmes favorise la biodiversité ou son retour quand elle a été mise à mal par les grandes infrastructures, autoroutières notamment. Le maintien d'espaces naturels et paysagers au sein même de la ville est essentiel pour les équilibres ville/nature aux portes de la 2^{ème} ville de France.

■ Tout est fait pour y concourir :

Au fond des Peyrards où la limite d'urbanisation est définitivement fixée au sud du polysport, **quoiqu'en disent les colporteurs de fausses informations.**

Au vallon de la Rougière, au lieu dit le Belvédère, derrière la mairie, l'église, le Galoubet et les écoles (*seul un millier de m² sont conservés en zone urbaine pour construire les 2 classes dont nous aurons besoin entre 2018 et 2022*), entre les Collines et les Romarins, etc.

Aux Castors où une partie très importante, qui va du jeu de boules à l'autoroute, est définitivement en zone naturelle stricte, aux Castors aussi où nous avons refusé la construction d'un immeuble (*à cause de cela nous sommes en Conseil d'Etat, après avoir gagné déjà par 2 fois*), aux Castors où la pinède communale est zone naturelle et le terrain central rendu inconstructible est gardé naturel pour limiter le ruissellement.

ADOPTER LA CHARTE MPM ZÉRO PRODUIT PHYTOSANITAIRE

Pour conforter cette biodiversité en ville, nous ferons nôtre la charte élaborée par la direction de l'environnement de la Communauté urbaine... pour aller vers zéro produit phytosanitaire, ce qui est déjà le cas pour les espaces verts, mais pas encore pour la voirie. Enfin c'est au cœur même de Septèmes que, par étapes d'ici 2030, la zone sportive et de loisirs du Grand Pavois passera de 5 à 10 hectares en se dotant d'équipements communaux ou intercommunaux, mais surtout d'une zone boisée, qui elle aussi doublera à deux pas de Septèmes centre. (voir page 22)

POURSUIVRE L'ACTION DU CCFF



Des articulations existent entre ces différentes parties du territoire naturel. Partout le Comité communal feux et forêts (CCFF) y est vigilant et réactif, dans ses missions de surveillance et de protection de nos massifs forestiers, mais aussi, en étroite partenariat avec le Syndicat de chasse pour l'entretien de nos collines, enfin dans son rôle de sensibilisation et d'éducation dans nos écoles.

RENFORCER LE SYLVO-PASTORALISME DÉVELOPPER L'APICULTURE ET LE MARAICHAGE



Nous conforterons le sylvo-pastoralisme, comme moyen de lutte contre l'incendie et comme activité économique au service des circuits alimentaires courts.

Les hectares de zones naturelles sont aussi un espace au service de l'apiculture grâce aux nombreuses plantes mellifères de nos collines. Cela ne va pas toujours de soi parce que la culture écologique n'est pas toujours partagée par les entreprises sous-traitantes de RTE (EDF) ou même de l'ONF qui n'hésitent pas à débroussailler quand les romarins sont en fleur.

Un travail est en cours associant Lafarge, la commune, la SAFER, la chambre d'agriculture, coordonné par MPM en vue de développer un projet agricole sur 3 ou 4 hectares, le reste étant maintenu en fourrage afin de conforter l'activité sylvo-pastorale.

Nous intervenons systématiquement pour faire arrêter les pratiques qui ignorent les cycles naturels ou la nidification des oiseaux.



NOUS PRENONS TOUTE NOTRE PLACE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mettre en place une action qui s'inscrit dans le développement durable, c'est aller concrètement vers la transition écologique. Une démarche qui relève de notre volonté politique, et qui s'impose aussi à nous pour des raisons de gestion.

Les économies réalisées ont contribué à la maîtrise des charges générales de fonctionnement.

Tous les bâtiments récents sont économes en énergie. Les rénovations d'écoles et de logements communaux sont faites dans le même esprit.

Les toitures de Jean Ferrat et de Missak Manouchian sont équipées de systèmes photovoltaïques producteurs d'électricité revendue à EDF, ce qui a rapporté 32 828 € en 3 ans (2011 à 2013).

NOUS DEVONS ALLER PLUS LOIN NOTRE PROJET 2014 - 2020

■ ALLER VERS UNE FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Avec les avancées technologiques, cela devient possible pour une utilisation quotidienne sur de petits parcours. **Nous mettrons en service 8 véhicules, dont 4 scooters**

■ MIEUX MAÎTRISER L'ÉNERGIE CONSOMMÉE

■ **L'éclairage public** : nouvelles lampes, expérimentation de LED, étude sur la modulation de puissances, réduction des puissances lors de la mise en place de nouveaux équipements, optimisation des temps d'éclairages en fonction du jour par l'usage d'horloges astronomiques, ...

Si l'éclairage des milieux naturels est proscrit pour respecter la vie animale nocturne, en milieu urbain, la suppression totale de l'éclairage la nuit n'est pas une bonne idée pour des raisons de sécurité routière et de sécurité tout court.

■ **Installation de logiciels de diagnostic** énergétique, de programmeurs et régulateurs éco énergies dans les bâtiments communaux

■ **Poursuite du programme de modernisation des chauffages** et d'isolation dans les bâtiments communaux

■ **Certificat d'économie d'énergie** : relation contractuelle avec EDF qui nous rétribue lorsque nous réalisons des économies d'énergie.

PERSPECTIVES

INTERMODALITÉ DE LA GARE :

RÉFLEXION SUR L'AUTOPARTAGE RELAYÉ SUR LE SITE DE LA VILLE
INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Après le 31 décembre 2021, il conviendra qu'une vingtaine d'hectares du CET concourent à la production d'énergie renouvelable, ainsi qu'à la valorisation du méthane. **Cela se prépare dès aujourd'hui.**

NOS ENGAGEMENTS

- FAIRE VIVRE
LES ÉQUIPEMENTS RÉCENTS
- CRÉER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
- EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC
- METTRE EN VALEUR
NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL

**FAIRE VIVRE
LES ÉQUIPEMENTS RÉCENTS**

TENU

La Bastide Valfrais accueille ALSH
maternel, services de PMI

Le foyer Aristide Suarez aux Peyrards
participe au développement de la vie
sociale et culturelle du quartier

**CRÉER DE NOUVEAUX
ÉQUIPEMENTS**

TENU

Foyer Missak Manouchian

Espace Jean Ferrat

Pelouse synthétique à Bechini

Extension du cimetière
de la Haute-Bédoule

Oustaou René Payan en cours

Restaurant aux Castors

FUNÉRAIRIUM

NON TENU

CIMETIÈRE HAUTE BÉDOULE

NON PRÉVU, MAIS RÉALISÉ

Ecole Jules Ferry

Espace senior Inès Ferrandi

Piste d'athlétisme
et pelouse synthétique
au Grand Pavois

Toiture de l'église Sainte-Anne

Colombarium et jardin du souvenir

**EMBELLIR
L'ESPACE PUBLIC**

TENU

Aménagement de l'entrée des Castors
autour de l'école Jean Crespi

Aménagements urbains aux Caillols, Sep-
tèmes-centre et N-Dame-Limite, route
d'Apt et ruisseau Caravelle en cours

Fin de la requalification urbaine de la
Gavotte-Peyret avec retrocession des
voiries et réseaux à MPM

**METTRE EN VALEUR
NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL**

TENU

L'ancienne usine Lambert Rivière
sera le site de la médiathèque

UN SECTEUR IMPORTANT DE LA VIE
COMMUNALE OÙ GESTION RIGOU-
REUSE, RECHERCHE PERMANENTE DE
CO-FINANCEMENTS, ÉCOUTE, CONCERT-
TATION, VOLONTÉ POLITIQUE DE RÉ-
PONDRE AUX BESOINS ONT PERMIS
SOUVENT D'ALLER AU DELÀ DES EN-
GAGEMENTS PRIS

DÉVELOPPEMENT URBAIN - CADRE DE VIE

ET LE NECESSAIRE DEVELOPPEMENT URBAIN ?

LOIN DES LOGIQUES MARCHANDES, NOUS VOUS PROPOSONS DE CONTINUER À CONSTRUIRE UNE **VILLE** QUI CONSERVE SON **ÂME DE VILLAGE**, QUI TIRE PARTI DE SON **ENVIRONNEMENT NATUREL**, DE SES FORÊTS ET DE SES COLLINES ET QUI RESTE ACCESSIBLE À TOUTES CELLES ET CEUX QUI VEULENT S'Y INSTALLER OU CONTINUER À Y **VIVRE, BIEN, ENSEMBLE**



Pour nous, la protection de nos collines, la sanctuarisation des deux tiers du territoire communal en zone naturelle protégée, la volonté qu'il n'y ait jamais de route à travers le massif de l'Etoile, le maintien d'espaces naturels au sein de la zone urbaine, l'existence de 24 hectares (zone AUT) dédiés aux loisirs (Grand Pavois, Fabregoules, Gouargue, Vallon du maire, camping) s'accompagnent d'une volonté de développement. D'un développement urbain utile, raisonnable et maîtrisé.

Nous sommes 11 134 habitantes et habitants de Septèmes, qui vivons sur 278 hectares (zones UB, UC et UD) :

- 14 pour les noyaux villageois anciens
- 27 pour les zones denses avec un habitat vertical prédominant (Pré de l'Aube, Collines, Gavotte-Peyret, Genêts)
- 237 pour les zones pavillonnaires
- 56 hectares (zones UE et AUE) sont dédiés à l'économie (zones d'activités, usine du vallon du maire)
- 9 hectares sont des terres agricoles strictes, propriété de Lafarge.

C'est dans ce territoire, fortement contraint, avec ses vallons et ses ruisseaux, qui en font aussi le charme, avec son histoire industrielle, que nous devons nous développer, installer les équipements publics et les logements utiles et nécessaires. Dans ce contexte, chaque mètre carré compte.



AU CŒUR DE NOTRE PROJET 2014 - 2020



AVEC EN PERSPECTIVE A L'HORIZON 2030 : Entre gare et Grand Pavois, un centre ville avec une épaisseur urbaine plus affirmée, des commerces dynamiques, tout en laissant de larges espaces de respiration.

METTRE LE SITE HISTORIQUE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE À SEPTÈMES EN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES

L'assiette foncière de l'industrie chimique historique (environ 4 ha) sera l'objet d'un périmètre d'études pour une durée maximum de 5 ans, ceci afin de se prémunir contre les pressions des promoteurs trop pressés.

L'objectif : évaluer les conséquences de 2 siècles d'industrie chimique, soumettre tout projet à une dépollution préalable, bâtir un projet concerté.

Situé en entrée de centre-ville, à proximité de la Gare et du nouveau quartier des "2 moulins", en face la Médiathèque qui verra le jour au

2^{ème} semestre 2015, ce site est stratégique. Une fois la dépollution financée et réalisée, son aménagement se fera en coopération étroite avec l'Etablissement public foncier (EPFR), dans la transparence, en veillant à ce que le profit et la spéculation foncière n'en soient en aucun cas le moteur.

CONTAINERS ENTERRÉS ROUTE D'APT, HAUTS DE SEPTÈMES ET ENTRÉE DU VALLON DE LA ROUGIÈRE

Pour ce dernier lieu, ils remplaceront le double système actuel PAV classique et containers enterrés non satisfaisants

BASSIN DE RÉTENTION BASSE BÉDOULE

Etude globale et construction des bassins en amont de la gavotte-Peyret

DÉVIER LA RN 8 AU DROIT DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour ralentir la vitesse et créer un parvis devant l'équipement (ER n° 137)

RÉAMÉNAGER LE CARREFOUR DESSERVANT LA GARE, LES DEUX MOULINS ET LES COLLINES

ELARGIR LE TROTTOIR POUR SÉCURISER PIÉTONS ET FAUTEUILS

De ce carrefour, côté droit en montant, création d'un trottoir de 1 m40 de large jusqu'aux Caillols

CRÉER DU STATIONNEMENT

En face de la médiathèque, côté droit vers Duclos

CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS LOCATIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan local de l'habitat (PLH).

Avec 4448 résidences principales et seulement 18 résidences secondaires (moins de 1%), Septèmes est une ville où l'on vit au quotidien. A 70%, ce sont les propriétaires qui occupent leur logement, 30 % sont des locataires. Seulement 6% des logements sont vacants, souvent dans un habitat ancien et dégradé. Près de 14% du parc est constitué de logements locatifs sociaux. Les chantiers en cours vont permettre d'atteindre rapidement le chiffre de 16%. Notre Programme local de l'habitat part de ce constat.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

UN HABITAT MAÎTRISÉ ET POUR TOUS

POURUIVRE UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET HARMONIEUX

Avec l'objectif d'atteindre progressivement **13 000 habitants en 2030**. Pendant la période 2014 - 2020 nous réaliserons **651 nouveaux logements** (soit une moyenne de 108/an) dont **228 logements sociaux** (soit 38/an).

RENFORCER UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE LOGEMENTS

Contrairement à d'autres, qui y voient une source de profit, nous ne voulons pas faire de notre commune une banlieue aisée, réservée à une élite, ni de nos collines des zones urbaines réservées à cette même élite.

Nous continuerons à privilégier la réalisation d'opérations variées et accessibles, qui n'excluent personne et surtout pas les jeunes, ni les jeunes couples désireux de s'installer dans une commune où ils sont nés, ou pas. **C'est tout le sens des logements sociaux, de petite et moyenne taille**, que nous programmons dans chacune des opérations, comme par exemple aux "2 Moulins".

Nous développerons encore toutes les opérations qui visent à favoriser la réhabilitation de logements anciens, en particulier dans nos noyaux villageois, afin d'aider les propriétaires, souvent de condition modeste, à y vivre mieux ou à participer à la proposition d'une offre locative diversifiée, garantie d'un mieux vivre ensemble.

Le développement du logement se fera à moyen et long terme sur les 67 hectares en zone AU (à urbaniser sur la base d'un projet et après modification du PLU nécessitant une enquête publique) dont le règlement prévoit 70% d'accession et 30% de locatif, comme dans toutes les communes de MPM et demain de la Métropole.

Aucune de ces zones AU ne fera l'objet d'une ouverture à l'urbanisation d'ici 2020 !

La commune ayant besoin de "digérer" l'ensemble des projets en cours, le plus important étant celui des "2 moulins".

DES COMPÉTENCES DE



OÙ NOUS DEVONS GARDER LA MAÎTRISE



Compétences communautaires par excellence, les transports, les déplacements et le stationnement sont l'exemple même d'un domaine où, sans articulation fine entre planification et proximité, rien ne peut fonctionner correctement.
En clair si c'est MPM qui paye parce qu'elle a les recettes, la commune doit garder la maîtrise de la desserte routière et des adaptations en permanence nécessaires pour optimiser ces services publics essentiels.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

DÈS 2015, EN LIEN AVEC LA RTM REMETTRE À PLAT LES TRACÉS DES LIGNES 121 ET 122 (EX SEPTIBUS)

Avec l'objectif d'optimiser la qualité du service rendu pour plus d'efficacité

- Mieux tenir compte des horaires des salariés
- Desservir les nouveaux quartiers (*Hauts de Septèmes et 2 Moulins*), sans délaisser les écarts urbains existants et déjà reliés (*Rougère, Castors, Peyrards, etc.*).
- Mieux prendre en compte la desserte des services publics, notamment avenue Nelson Mandela
- Conforter l'articulation avec l'hôpital Nord, pour lequel nous militons pour que l'ensemble de ses fonctions de CHU soient reconnues.
- Améliorer la desserte de la Route départementale, Basse-bédoule et Gavotte-Peyret.

[Dans le cadre du schéma directeur des modes doux de MPM, le PLU recommande qu'à terme, la route départementale entre Gavotte-Peyret et Grand Pavois soit dotée d'une piste sécurisée à double sens, d'un seul côté, réservée aux piétons et aux vélos, en supprimant le dangereux terre-plein central, en tenant compte des projets urbains à venir, des Tourelles et du débouché de l'avenue Baptistin Raphaël. C'est aussi l'orientation du Conseil général. Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux personnes en fauteuil, afin qu'ils puissent mieux circuler]



ARTICULER LES LIGNES 121 ET 122 AUX DESSERTES RTM, RDT ET SNCF

Avec l'objectif d'encourager le choix des transports en commun

- Améliorer la desserte TER (*régularité, fiabilité, électrification, sécurité*),
- Améliorer l'articulation au réseau RTM (97) pour assurer une vraie continuité

DÉVELOPPER ET SÉCURISER LES PARKINGS - PÔLES D'ÉCHANGES

- La sécurisation du Parking - Pôle d'échanges de la Gare et le retour d'une présence humaine sur le site de la gare (*voir page 16*), mais aussi dans les trains eux-mêmes, une meilleure politique tarifaire conduiront à une plus grande fréquentation qui, elle seule, assurera à terme le succès de ce moyen de transport indispensable entre Aix et Marseille.
- La finalisation (à l'issue des travaux restant à faire au sud de la rue de l'Etoile) du Parking / pôle d'échanges sur l'ex-terrain Piacenza, dont nous avons obtenu l'acquisition par MPM, favorisera aussi l'usage des transports en commun.

DES PROJETS DESTINÉS À FAVORISER AUSSI LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Le parking-pôle d'échanges sur l'ex-terrain Piacenza améliorera l'accessibilité aux commerces de proximité de Notre Dame Limite.
- Dans le même esprit, à l'entrée sud de Septèmes-centre, au sud de la traverse de la Resclave, dans le plus grand respect des arbres classés à la "loi paysage", MPM étudiera la faisabilité d'un parking de 50 places, compatible avec le Plan de protection du risque inondation ER n° 38 (*emplacement réservé numéro 38*).
- Aux Caillols, outre le petit parking de la route de la télévision, pour lequel la justice administrative n'a toujours pas bouclé totalement le dossier, un ER n° 129 prévoit l'acquisition par MPM afin de compléter l'offre de stationnement pour les habitants et les commerces.

DU STATIONNEMENT POUR LES RIVERAINS

- A la Rougère, ER n° 128
- A la Basse-Bédoule, ER n° 130



Depuis 2001 les 18 communes de MPM ne gèrent plus l'eau et l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, les transports et aussi l'énorme domaine de la voirie, de la propreté urbaine, de la circulation et du stationnement.

Le maintien des liens de proximité nécessite un lien permanent et constructif entre les élus et les directions de MPM, mais aussi les délégataires (SEM pour l'eau, SERAM pour l'assainissement, RTM pour le transport).

EST-IL POSSIBLE DE COMBATTRE L'ÉLOIGNEMENT DES LIEUX DE DÉCISION ?

Cela nécessite que le maire reste clairement l' élu en responsabilité des personnels de l'Antenne MPM qui assurent la collecte des ordures ménagères, le cantonnement, les petits aménagements urbains, la gestion des demandes spécifiques (déchets verts, compostage, dysfonctionnements divers).

Le fait que le maire reste le coordinateur naturel des employés municipaux et communautaires est encore plus utile lors des événements climatiques (neige, inondations, tornade ...)

Dans les domaines de l'urbanisme et du logement la compétence n'est plus communale mais communautaire depuis la loi Chevènement de 1999.

ON PEUT CONSIDÉRER COMME UN SUCCÈS POUR MPM, D'AVOIR SU EN FAIRE DES COMPÉTENCES PARTAGÉES.

Cela suppose que la conviction reste toujours plus forte que la contrainte, en privilégiant la co-construction des Plans locaux d'urbanisme qui déterminent le droit des sols (permis et déclarations), compétence communale.

Mais cela concerne aussi l'élaboration des fiches communales du Programme local de l'habitat (PLH).

Ce document a pour fonction de planifier, partout en France et sur le long terme, la mixité sociale de l'habitat, pour ne pas ou ne plus avoir à payer les amendes pour non respect des 15 ou 20% de logements locatifs, que la ministre Cécile Duflot souhaiterait voir multipliés par 5 ... Mais surtout pour permettre à nos enfants, en couple ou pas, de se loger, de pouvoir rester sur leur commune. De permettre aussi d'éviter les effectifs scolaires en "dents de scie", ce qui coûte très cher à la collectivité et caractérise les quartiers ayant très peu ou pas de locataires, souvent parents d'enfants d'âge scolaire.

EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SONT DES COMPÉTENCES IMPORTANTES DE MPM

Pour les 15 ans à venir c'est la Société des eaux de Marseille qui gèrera l'eau potable et la SERAM l'assainissement pour le compte de MPM.

Avec le raccordement à l'égout du quartier des Peyrards et d'ici fin 2015 du chemin de la Haute Bedoule, 99,5 % des habitations de Septèmes respecteront les prescriptions de l'Agence Régionale de Santé.



TRI SÉLECTIF

[A noter que Septèmes est la seule commune à avoir obtenu que le tri sélectif au porte à porte soit assuré par le personnel de l'antenne]

Après l'expérience pilote de 2009 qui a concerné 350 foyers au nord de la commune, dans les zones pavillonnaires, l'année 2011 a vu l'extension à 500 foyers supplémentaires. Depuis février dernier, il y en a 650 de plus. Il y a donc aujourd'hui 1500 foyers desservis en collecte sélective au porte à porte, auxquels il faut ajouter la Gavotte-Peyret déjà desservie par un dispositif spécifique habitat vertical.

Fin avril, le dispositif sera étendu au quartier de Notre-Dame-Limite, à l'exclusion de l'avenue du 8 mai 1945 qui fait l'objet d'une étude spécifique, tout comme les Castors, les Collines, le Pré de l'Aube, ...

L'objectif est que la totalité du territoire communal soit couvert à terme.

Là où la situation est la plus complexe, en particulier à cause des pentes de voirie, MPM propose des points de regroupement qui seront précisés en concertation avec les familles concernées.

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT : COMPÉTENCE PARTAGÉE

Le bruit lié à la proximité d'équipements publics est du ressort de la commune, sur la base d'arrêtés préfectoraux et de prescriptions acoustiques précises lors de la construction des nouveaux équipements fermés, type Jean Ferrat.

Celui généré par le voisinage est du ressort des pouvoirs de Police du maire, après avoir mis en œuvre tout ce qui peut être réglé par la médiation, le bon sens et la volonté de vivre en harmonie avec son voisinage.

[Des policiers municipaux seront formés afin d'obtenir l'assermement dans le domaine du bruit]

Ces dernières années nous avons réussi à faire disparaître les nuisances phoniques industrielles qui existaient aux abords de la Gare et qui polluaient la vie des habitants de la résidence des Collines.

Par contre le bruit lié aux infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires ou aéroportuaires n'est pas du ressort du maire ou de la commune. Depuis 1999 ce sont les communautés urbaines, donc MPM, qui partagent cette compétence avec L'Etat. C'est dans ce cadre que le passage de l'A51 à trois voies a permis la construction d'un mur antibruit efficace le long de l'avenue Edouard Sauze ; en grande partie parce que la demande a pu s'appuyer sur une belle mobilisation associative et citoyenne.

UN MUR ANTI-BRUIT POUR LA BASSE BEDOULE

Au sein du Conseil municipal un élu sera chargé des nuisances sonores, donc de ce dossier qui va bien au delà des intérêts du seul quartier concerné. Il aura aussi la charge de veiller à la maintenance du mur existant le long de l'avenue Edouard Sauze.

Au sud de la commune, une partie des habitants des lotissements Bonsignour, Beausoleil et du chemin de la Bédoule, dans le secteur de la Basse Bédoule et autour de Langevin-Vallon sont demandeurs depuis 1998 d'un dispositif de protection contre le bruit généré par l'A7. Les services de l'Etat se sont rendus sur place en 1998, à la demande de la commune. Les mesures effectuées par l'ex.DDE (moins de 70dB le jour et 65dB la nuit) et le nombre de familles concernées directement ont fait que ce dossier n'a pas été pris en considération, budgétairement parlant, avant début 2012.

Les actions croisées de la commune et de la communauté urbaine, et la prise en compte de l'école

Langevin-Vallon, ont permis qu'un mur anti-bruit soit enfin envisagé comme possible à partir de début 2012, avec un financement : 70%Etat/Région et 30%MPM/Commune, dans le cadre du plan de résorption des "points noirs bruit".

Si les délais que l'Etat s'est lui-même donné sont respectés, ce mur anti-bruit, classé en 8^{ème} position sur 13 dossiers retenus devrait se concrétiser par un démarrage des travaux en 2016/2017 sous maîtrise d'ouvrage DREAL. Le retard pris par les études laisse penser qu'une mobilisation sera nécessaire pour obtenir la concrétisation de ce projet parfaitement validé.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2001, IL N'Y A PLUS DE VOIRIE COMMUNALE

Toutes les rues, routes, impasses et autres traverses publiques, ainsi que les trottoirs sont communautaires. A Septèmes s'ajoute à cela plusieurs routes départementales (Route d'Apt, Avenue Nelson Mandela, Avenue Edouard Sauze, Chemin de la Bédoule). Cela représente le premier poste de dépense pour la Communauté urbaine

Chaque budget, la Communauté urbaine attribue une enveloppe de l'ordre de 450 000 euros pour les travaux courants de voirie et d'aménagements urbains dans l'ensemble des quartiers, en concertation avec les CIQ et les Conseils syndicaux.

Au delà de cette somme, des opérations spécifiques petites et grandes, peuvent faire l'objet de financements particuliers. Ce qui fut le cas récemment pour les trois traverses du quartier des Vieux Caillols.

CE QUI SERA FAIT SPÉCIFIQUEMENT PENDANT LA PREMIÈRE PARTIE DU MANDAT



EN 2014

- Reprise de la couverture du ruisseau Caravelle entre la rue de l'Etoile et la limite communale
- Réfection de la voirie correspondante à l'issue des travaux d'infrastructures sur le ruisseau. (S'agissant de travaux d'infrastructures, nous avons obtenu que les commerçants concernés puissent être candidats à une indemnisation pour perte de chiffre d'affaire auprès du Tribunal administratif).
- Le croisement de la rue de l'Etoile et de l'avenue du 8 mai 1945 sera aménagé à l'issue des travaux précédemment cités.
- Aménagement d'un parking de proximité au Vallon de la Rougère (ER n° 128)



EN 2015

- Réfection de la voirie et aménagement urbain des avenues Baptistin Raphaël et Nelson Mandela
- En partenariat avec le Conseil général, aménagement du carrefour route d'Apt/ZA du pré de l'Aube/Genêts
- Aménagement du chemin de la Bédoule entre le rond-point de la Gavotte-Peyret et la limite communale.
- Aménagement d'un parking de proximité à la Basse-Bédoule au niveau du lotissement Bonsignour. (ER n° 130)
- Aménagement de la route d'Apt au droit de la mairie. (Le principe de points d'apports volontaires enterrés est retenu pour ce site dans le cadre de l'opération d'ensemble)
- Parking carrefour route de la Télévision (Si la procédure d'expropriation aboutit enfin).

A PARTIR DE 2016

- Aménagement du chemin de la Desserte et du pont surplombant la voie autoroutière afin de donner un caractère plus urbain à cet axe et de sécuriser le cheminement des écoliers, de l'école des Castors jusqu'au Grand Pavois.
- Déviation de l'avenue du 8 mai 1945 au droit de la Médiathèque (Emplacement réservé n° 137) Etude confiée à la Direction des infrastructures de MPM (DIFRA).
- Réfection pérenne de la place Salvador Allende combinant stationnement, entourage d'arbres et maintien du petit jeu de boules.

ET DEMAIN ?

A partir du 1^{er} janvier 2016, contre l'avis de 90% des maires, contre notre avis, la Communauté urbaine de 18 communes sera remplacée par une Métropole de 93 communes. Et demain donc ? Nous mettrons notre expérience à profit pour garder la main sur les services déconcentrés de l'Antenne, pour que la co-construction reste la règle pour les documents d'urbanisme et les programmes de logement, pour continuer à influencer sur le cours des choses : contre la financiarisation et la spéculation foncière, pour la solidarité, l'emploi et une grande politique de transports en commun, première compétence de la future Métropole.

L'ETAT

UN POIDS QUI S'EST CONSIDÉRABLEMENT RÉDUIT DEPUIS 30 ANS

D'abord de manière positive grâce aux Lois Defferre sur la décentralisation, puis nettement moins lors de la privatisation totale de France Telecom et partielle de La Poste, enfin de manière très négative depuis une dizaine d'années avec la privatisation des autoroutes non urbaines, le déclassement des routes nationales, la RGPP, ou encore la baisse des moyens de l'Education nationale ...

QUE RESTE-T-IL DE L'ETAT AU QUOTIDIEN ?

La police nationale en premier lieu. C'est pour ça qu'il ne faut pas lâcher sur le fait que la police municipale doit rester un outil complémentaire à ce qui est une responsabilité régalienne de l'Etat. Sans cela les efforts de la commune pour renforcer, mieux former, mieux équiper nos 8 policiers et nos 4 ASVP perdront en sens et en efficacité.

Si le passage Gendarmerie/Police nationale s'est bien passé, c'est grâce à votre mobilisation et à notre détermination. Il faut maintenant, pour que le poste de police soit un vrai commissariat de proximité, que les horaires soient élargis à 7h/19h, comme indiqué par le ministre des relations avec le Parlement au député de notre circonscription. Il faut aussi un OPI présent habilité à recevoir les plaintes sur place.

De plus, la revendication que nous portons depuis les premières annonces du départ de la gendarmerie en 2004, reprise lors des élections canton-

nales de 2011 par Sophie Célton : celle d'un grand commissariat de plein exercice sur le bassin de vie de Plan de Campagne, 24h/24, avec maintien des postes de proximité de Septèmes et de la Gavotte aux Pennes Mirabeau, doit rester un objectif majeur.

Il n'y a pas de Police efficace sans Justice réactive, tant pour la prévention (PJJ) que pour le traitement des procédures, tant pour les délinquants que pour les victimes. Nous nous battons pour obtenir des moyens accrus pour l'aide aux victimes. Pour que la peur change de camp, tout en proscrivant tout ce qui peut ressembler aux doubles peines qui enfoncent dans des spirales d'aggravation. Nous développerons encore la possibilité de recevoir des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG).

L'Etat, c'est aussi le Rectorat et l'Inspection académique, et toutes ses directions régionales et départementales.

DANS TOUS LES CAS DE FIGURE, AVEC L'ETAT, CE QUI POSE PROBLÈME C'EST LA BAISSÉ CONTINUE DE SES MOYENS

C'est vrai pour l'Education Nationale qui n'a pas rétabli les RASED et se défait en permanence sur les communes.

Un contre exemple qui éclaire le tableau,

mais qui ne va peut-être pas durer : l'existence de la ligne budgétaire de la DRAC pour financer les médiathèques à hauteur de 50% et qui a joué un rôle déterminant dans notre décision d'en construire une.

Ainsi donc l'affaiblissement de l'Etat et de ses capacités de conseil et de financement, et pas seulement de contrôle, n'est pas une bonne chose.

C'est pour cela qu'il faut travailler à mettre en échec les politiques d'austérité qui affaiblissent tous les territoires et aggravent les inégalités. Politiques qui empêcheront à terme les collectivités de jouer leur rôle, Métropole ou pas.

SEPTÈMES ET LE MILLEFEUILLE : QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

Il est de bon ton de critiquer l'existence de nombreux niveaux institutionnels : Etat, Région, Département, Intercommunalité et commune. S'il est vrai qu'il y a en permanence à gagner en efficacité et en transparence, il n'est pas juste de porter des jugements hâtifs sans connaître ce que chaque échelon apporte à notre vie quotidienne.

RÉGION

Ce que le Conseil Régional apporte à Septèmes

C'est à travers les TER Marseille-Aix que la Région assure une de ses principales compétences, dans une relation complexe avec RFF et la SNCF, où chacun doit jouer son rôle, ce qui ne va pas de soi.

C'est ainsi que l'indispensable électrification tarde à se concrétiser et que la SNCF peine quelquefois à fournir le personnel pour faire rouler les TER payés par la Région.

Une compétence majeure du Conseil Régional est le développement économique, qu'il partage avec la communauté urbaine. La Région c'est aussi la formation professionnelle et une politique volontariste dans les domaines du sport (stade pelousé), de la culture (Médiathèque) de la sécurisation des abords des écoles (Langevin Wallon et François Césari), des énergies renouvelables (photovoltaïque), ou encore de la politique de la ville (CUCS).

Aujourd'hui, la difficulté réside là aussi dans la diminution des moyens.

POUR UN LYCÉE POLYVALENT DU BASSIN DE VIE DE PLAN DE CAMPAGNE

En 2004, puis en 2008 et 2010, cette demande d'un établissement public, à la fois général, technique et professionnel, s'est faite jour et sera au cœur de l'élection régionale de 2015. L'idée majeure réside dans le fait qu'il y a une réflexion à mener, en lien avec la réalité économique du secteur, certes commercial, mais aussi artisanal, touristique, industriel et lié à la Recherche / Développement avec la proximité de l'Europôle de l'Arbois et d'un très grand nombre de TPE innovantes.

DÉPARTEMENT

Le Conseil Général est le premier partenaire du bloc communal Septèmes/MPM

Dans ce fameux millefeuille souvent critiqué, c'est le Conseil Général qui reste le partenaire majeur pour l'aide aux communes, à travers des dispositifs contractuels qui permettent de financer en moyenne 40% des investissements TTC. Des dispositifs spécifiques à la culture (Saison13) et à la politique de la ville sont également très utiles.

Les trois principales compétences du Département concernent l'action sociale, les routes départementales et les collèges.

Dans les trois cas les articulations avec les politiques communales sont fortes. C'est ainsi que le mandat 2008-2014 a vu l'installation de la Protection maternelle et infantile (PMI) à la Bastide Val Frais.

Le mandat 2014-2020 verra dans sa première moitié des aménagements très importants sur les routes départementales (chemin de la Bédoule en partie basse, route d'Apt en centre ville et avenue Nelson Mandela) avec la participation de MPM, et de la commune pour l'éclairage public.

Enfin la signature d'une convention avec le Conseil Général permettra d'ouvrir le gymnase du collège à des activités sportives associatives septémoises et à la création d'une école de handball dès la saison 2015/2016.

MÉTROPOLE ?

Notre opposition à son encounter est bien connue. Une chose est sûre, elle ne nous conduira pas à laisser la chaise vide.

Comme lors de la création de MPM en 2000, nous défendrons les intérêts des Septèmes, sans étroitesse, mais pied à pied ; et ce, dès avril et pendant les 21 mois qui vont précéder le 1er janvier 2016, date officielle de la création de la Métropole.

Si l'on regarde la loi de décembre 2013, on peut déjà imaginer les choses suivantes :

■ à l'exception des études en cours et des 6000m³ de bassin de rétention en amont de la Gavotte Peyret, les investissements dans le domaine du pluvial seront dorénavant métropolitains.

■ la métropole aura un rôle majeur à jouer dans la concrétisation du mur anti-bruit de la Basse-Bédoule.

■ l'extension du cimetière de la Haute-Bédoule, déjà réalisé, devrait être de gestion métropolitaine et sera doté d'un funérarium ; les cimetières existants restant communaux.

■ comme c'est déjà le cas sur le Pays d'Aix (Les Pennes, Bouc Bel Air), les piscines couvertes seront intercommunales. Nous serons candidats, dès 2016, pour en être bénéficiaires ; en sachant que pour ce type d'équipement, lourd et cher en fonctionnement, la durée moyenne entre la demande, puis la décision notifiée et la mise en service est de 6 à 8 ans.

Mais, au delà de ce qui pourrait apparaître comme des avantages sur le plan de ces équipements et de leur poids sur la gestion communale, il sera essentiel de conserver le maximum de nos compétences et de faire, ensemble, de gros progrès dans la participation citoyenne du plus grand nombre (voir page 24)

SERVICE MUNICIPAUX - HÔTEL DE VILLE

Pour que la commune soit effectivement au cœur de la démocratie de proximité et satisfasse les besoins de ses habitants, qu'elle reste le "moteur" de l'action politique locale, il faut qu'elle conserve les moyens nécessaires à l'exercice de ses compétences.

Il faut aussi des agents territoriaux de plus en plus qualifiés et à même de rendre le service public de qualité que chacun est en droit d'attendre.



NOTRE PROJET 2014 - 2020

NOUS CONSERVERONS LE SERVICE PUBLIC

Avec un Projet d'Administration communal, véritable feuille de route pour les agents.

Nous placerons le citoyen au cœur de chaque action de la collectivité en mettant la dimension humaine au cœur de notre fonctionnement

Nous développerons une action de proximité cohérente avec les valeurs d'égal accès, de continuité, de laïcité, de solidarité et d'efficacité du service public fort, moderne et efficace.

NOUS PRÉSERVERONS L'EMPLOI PUBLIC, DANS LE CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Avec des agents de la fonction publique territoriale moteurs du service public. Loin des caricatures, les agents démontrent chaque jour leur mobilisation pour rendre un service public de qualité. Pour l'entretenir, nous privilégions les nominations des agents suite à la réussite à des concours ou des examens professionnels. Notre politique de formation les y aide.

NOUS MODERNISERONS LES OUTILS DANS LES SERVICES ET EN DIRECTION DES ADMINISTRÉS

En interne, les outils informatiques et les matériels nécessaires dans tous les domaines de compétence.

Ceux de communication interactive avec les administrés, avec le service "m13240@ville-septemes.fr", pour communiquer en temps réel sur les petits dysfonctionnements constatés qui peuvent être pris en compte rapidement, l'installation de bornes wifi au Grand Pavois et à la médiathèque.

UN HÔTEL DE VILLE REQUALIFIE POUR UN MEILLEUR ACCUEIL ET UNE PLEINE ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE NOTRE PROJET 2014 - 2020



Courant 2014 l'hôtel de ville fera l'objet de travaux structurels pour améliorer l'accessibilité et créer un véritable lieu d'accueil pour tous, favorisant convivialité et confidentialité.

DES ESPACES Tournés VERS L'ACCUEIL ET LE SERVICE

et une organisation spatiale plus conviviale

DES ESPACES PRÉSERVANT LA CONFIDENTIALITÉ

Pour le service d'action sociale qui disposera aussi d'une borne Internet afin de faciliter les démarches

CRÉATION D'UN BUREAU DE L'EMPLOI

UNE SIGNALÉTIQUE FONCTIONNELLE ET ADAPTÉE INDICANT CHAQUE SERVICE

Facilitant l'accès aux personnes mal voyantes

DE NOUVEAUX ESPACES POUR LES PERMANENCES

Du Conseil d'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône.

De l'Espace Info Energie dans les projets de rénovation par la réalisation de diagnostics, la proposition de solutions techniques ou de financements.



ACCESSIBILITÉ PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE POUSSETTES

Création d'ascenseurs permettant l'accès à tous les étages en lieu et place de l'actuel dispositif qui a rendu des services, mais qui est maintenant obsolète



SERVICES PUBLICS

Il faut aussi des services publics en dehors de ceux de la commune



LA POSTE COMPLÉMENT NATUREL DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL

S'il est bien un service public essentiel à la vie quotidienne et très apprécié, c'est bien celui de La Poste.

En ces périodes de politique austéritaire, c'est depuis des années que la municipalité se soucie de faire maintenir un service public postal de qualité convenable à Septèmes.

Dernier exemple en date : la récente rénovation des locaux qui permettent aujourd'hui un meilleur accueil du public et une bonne accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite.



SDIS LE POSTE AVANCÉ DE SEPTÈMES

Son existence assure un bon niveau de service sur la commune et a contribué à réussir le passage entre les marins-pompiers et les sapeurs-pompiers



L'ÉTAT DOIT ASSUMER SES COMPÉTENCES AVEC UN COMMISSARIAT DE PROXIMITÉ

Si le passage Gendarmerie /Police nationale s'est bien passé, c'est grâce à votre mobilisation et à notre détermination. Il faut maintenant un vrai commissariat de proximité, ouvert de 7h à 19h, comme indiqué par le ministre des relations avec le Parlement au député de notre circonscription lors d'une séance de questions au gouvernement. **Il faut aussi un OPJ présent habilité à recevoir les plaintes sur place.**

NOS ENGAGEMENTS

- RENFORCER LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
- FAVORISER L'INSERTION, LA FORMATION ET LA MOBILITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI
- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE DES ENTREPRISES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

RENFORCER LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE **TENU**

Augmentation et délocalisation des permanences Mission locale, PLIE, AAI
Organisation d'une concertation semestrielle avec les partenaires de l'insertion pour optimiser leurs interventions

INSERTION, FORMATION, MOBILITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI **TENU**

Organisation annuelle des Rencontres emploi formation
Insertion des clauses sociales dans les marchés publics
Recrutement d'emplois d'avenir (6 dans un premier temps)

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE DES ENTREPRISES **TENU**

Organisation de rencontres ville - entreprises pour avancer sur des questions concrètes : bretelle autoroutière, fibre optique, formation des jeunes, ... en lien avec les services de l'Etat, de MPM (dont c'est une compétence) et Pôle emploi

DEUX AXES FORTS DU MANDAT COHÉRENCE ET INNOVATION

C'est dans la co-construction que ville, Communauté urbaine, acteurs associatifs, acteurs institutionnels, acteurs économiques sont le plus efficaces. Partant, nous constituerons un groupe de travail et de réflexion, animé par l' élu délégué, qui aura en charge de proposer des solutions innovantes, et de définir les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre, **en trouvant les clés de co-financement qui rendent les choses possibles.**

Limitier les freins à l'emploi et à l'insertion

- Mode de garde occasionnel pour les enfants de moins de 2 ans pour les personnes en insertion et/ou en emploi
- Transport à heures décalées et/ou micro-transport

Permettre l'accès à un premier emploi

- Atelier - Chantier-Ecole, permettant l'accès à un 1^{er} emploi ponctuel pour les personnes les plus éloignées de l'emploi dans le secteur de l'amélioration du cadre

INSERTION - EMPLOI

UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE



QUE NOUS PRENONS AUSSI EN COMPTE

Même si ces questions ne relèvent pas de strictes compétences communales, le fait qu'elles s'inscrivent parmi les premières préoccupations des Septémois, nécessite que nous les prenions en compte à notre niveau, nécessairement en articulation avec les services de MPM.



LES DEMANDEURS D'EMPLOI À SEPTÈMES

- 782 inscrits à Pôle emploi **+1,4% en 1 an** (+6,7%/MPM, +9,2%/France)
- 16% de moins de 25 ans
- Depuis 2008, demande d'emploi : + 50,4 % (+42,2%/MPM, +58,7%/France)

NOTRE PROJET 2014 - 2020

L'accès à un emploi permettant de vivre dignement est refusé à de plus en plus de nos concitoyens qui, pour les plus jeunes, ne parviennent pas à entrer dans le monde du travail et pour les seniors, n'arrivent plus à y rester, alors même que les réformes des retraites successives obligent objectivement à travailler plus longtemps. Face à une situation qui se dégrade partout, et à Septèmes aussi, nous devons encore renforcer nos interventions, faire preuve d'imagination, innover, tout en gardant bien présente cette réalité : fabriquer de l'emploi c'est bien sûr s'emparer des questions de formation et d'insertion, c'est bien sûr prendre appui sur la dynamique des acteurs économiques locaux, mais c'est d'abord retrouver une croissance intelligente fondée sur la production de richesses nouvelles, respectueuse de la planète et non plus sur la recherche effrénée de profits financiers immédiats qui nous conduisent droit dans le mur.

INSERTION

ENCORE MIEUX MOBILISER TOUS LES DISPOSITIFS POUR L'INSERTION, LA FORMATION ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

- Mission locale pour les 18 - 25 ans
- PLIE pour les + de 25 ans
- AAI pour les bénéficiaires du RSA
- Pôle emploi

Pour en renforcer l'efficacité, en coordonnant encore mieux l'ensemble des interventions et en mutualisant les moyens à disposition des Septémois en recherche de formation, d'insertion et d'emploi.

RENFORCER UN PARTENARIAT LARGE

Avec des acteurs locaux associatifs, financés dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, et avec des partenaires institutionnels, en lien avec le CCAS.

Ce maillage et cette proximité participent à ce que les taux septémois de demandeurs d'emploi, s'ils sont élevés, progressent moins vite que dans le reste du pays.

POURSUIVRE ET AMÉLIORER LES RENCONTRES EMPLOI-FORMATION

Une action partenariale qui rassemble en un même temps et en un même lieu tous les acteurs concernés par l'insertion et l'emploi, au service de celles et ceux qui sont en recherche.

de vie dans les quartiers, pour des travaux non-couverts par des prestataires, ouvrant à des formations dans les métiers associés.

- Création d'une "ressourcerie", dans le cadre d'un atelier d'insertion, avec la mise en place d'une activité économique basée sur le recyclage des vêtements, meubles, petit électro ménager, ... qui pourraient retrouver une nouvelle vie.

EMPLOI

En maintenant le service public, dernièrement encore avec les emplois d'avenir, la ville joue tout son rôle. Elle peut aussi être un levier pour le développement de l'emploi privé.

ÉTENDRE LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE AUX MARCHÉS PASSÉS PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALE SUR SEPTÈMES

Avec ses marchés publics, la ville contribue à fabriquer de l'emploi privé. Pour aller plus loin, nous avons mis en œuvre les clauses d'insertion qui permettent de dégager des heures sur chaque marché pour y intégrer celles et ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi.

- NOUS VOULONS Étendre ces mesures aux marchés que MPM et le Conseil général passent sur le territoire communal.

DÉVELOPPER LE LABEL "EMPLITUDE"

qui aide les entrepreneurs et réseaux d'entreprises à l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans leur parcours d'insertion.

PRÉSERVER L'EMPLOI INDUSTRIEL DU VALLON DU MAIRE

Avec SPIE Pharma, héritière de la tradition industrielle de Septèmes. Plus de 60 salariés, leader mondial dans la fabrication des principes actifs des anti-acides gastriques.

- Développer un Service d'amorçage de projet (SAP) incluant formation et accompagnement juridique.

EN NOUS APPUYANT SUR LES PARTENAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE MPM

COMMERCES



S'APPUYER SUR LE DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE MPM

Afin d'éviter à terme des rues sans commerces, les PLU sont incités par le Document d'aménagement commercial de MPM à instituer des linéaires commerciaux destinés à maintenir des commerces de proximité. Cela concerne des zones de 150 à 300m linéaires, avec une meilleure régulation de l'offre de stationnement et un développement mesuré de nouveaux parkings à proximité des commerces. Mesuré, parce que dans le cas contraire, sans régulation **et sans un développement des déplacements à pied pour les trajets de moins de 500m**, la création de parkings peut être contre productive. Les noyaux villageois feront l'objet, par étapes, de création de **nouvelles places de stationnement**.

[Les commerçants seront incités à s'organiser en association, condition indispensable pour être entendu par le ministère. La commune s'appuiera sur la Chambre de commerce pour développer le marché du mercredi]

A Notre-Dame-Limite avec les terrains Piacenza et de la rue de l'Etoile. A Septèmes-centre au niveau de la traversée de la Resclave et de la médiathèque, aux Caillols de part et d'autre de l'avenue du 8 mai 1945.

Les déplacements à pied seront donc favorisés par le développement de cheminements piétons sécurisés dans le cadre du Schéma directeur des modes doux de MPM.

Le Parlement est en train de travailler sur **des contrats de revitalisation commerciale**. Nous demanderons à y être éligibles, d'autant que les nouveaux logements et équipements qui vont voir le jour sur l'axe Gare/Septèmes-centre devraient être un atout de redynamisation.

Un conseiller municipal délégué sera en charge de ce dossier.

CONSTRUIRE LES PARTENARIATS SOLIDAIRES ET UTILES AVEC MPM



Sur le territoire communal, c'est la Communauté urbaine qui exerce la compétence du développement économique. En lien avec sa direction, nous créerons les conditions pour développer des actions favorisant la création d'emplois et d'entreprises :

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE OU MÉTROPOLITAIN

ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Notamment par le développement du micro-crédit

COUVEUSE D'ENTREPRISES ET FABRIQUE À INITIATIVES

Avec Inter made, dès le 2^{ème} semestre 2014 nous nous engagerons dans un partenariat en économie sociale et solidaire afin d'inventorier les potentiels porteurs de projets. Cet inventaire sera adossé à une démarche type " fabrique à initiatives " destinée à faire émerger des besoins latents ou très faiblement exprimés, à partir d'une étude d'opportunité et de la recherche de porteurs de projets, une fois les besoins analysés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'un des principaux leviers d'action d'une commune sur ces questions est de contribuer à créer un environnement propice au développement des activités : aménagements urbains, stationnement, infrastructures, ...

CONSTRUIRE DES ESPACES D'ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS : COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS

CONFORTER LA ZONE D'ACTIVITÉS DU PRÉ DE L'AUBE ET DÉVELOPPER CELLE DE LA HAUTE-BÉDOULE QUI COMPTERA BIENTÔT 3000 M² SUPPLÉMENTAIRES



Bretelle autoroutière

Le ministère de l'équipement ne souhaitant plus créer de nouvelles sorties d'autoroutes, cette revendication des milieux économiques de Septèmes a été à nouveau mise sur la table lors de l'élaboration du Plan de déplacements urbains de MPM. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé au Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) d'élargir son périmètre d'études de la restructuration de l'échangeur de Saint-Antoine à l'actuelle sortie desservant les CRS et la DIR, afin de la transformer en sortie publique, ce qui, conjugué à une bonne signalétique, faciliterait la vie économique septémoise.



Haut débit - Fibre optique

L'étude concernant la fibre optique démarrera à Septèmes fin 2015 en vue d'une mise en œuvre pour 2017, en commençant par les zones d'activités économiques, notamment aux Castors. C'est SFR qui en sera l'opérateur. D'ici là, Orange, qui gère actuellement le "réseau cuivre", a été sollicité pour porter une attention particulière aux acteurs économiques, mais aussi aux quartiers en développement de la gare au nord de Septèmes, y compris la copropriété des Collines qui fait partie des plus mal desservies aujourd'hui. Un nœud de raccordement sur Plan de Campagne a été demandé afin de réduire la longueur des lignes et d'augmenter le débit.

[Sur ces questions aussi, il faut créer des synergies avec les milieux économiques installés dans les zones d'activité et dans les noyaux villageois, en lien avec l'ensemble de la population qui est directement concernée, tant par les services rendus, que par l'emploi potentiel]

NOUS PROPOSONS la création d'un groupe de travail en charge de ces questions, en lien avec la Direction du développement économique et de l'attractivité du territoire de MPM, mais aussi des services compétents du Conseil régional.

PRÉSERVER L'EMPLOI INDUSTRIEL DU VALLON DU MAIRE

Avec SPIE Pharma, héritière de la tradition industrielle de Septèmes. Plus de 60 salariés, leader mondial dans la fabrication des principes actifs des anti-acides gastriques.



SÉCURITÉ - TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LE BILAN DU MANDAT 2008 - 2014

NOS ENGAGEMENTS

■ MIEUX ARTICULER GENDARMERIE ET POLICE MUNICIPALE

■ POURSUIVRE LA RÉORGANISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

ARTICULATION GENDARMERIE POLICE MUNICIPALE

TENU

Avec vous, avec votre mobilisation, nous avons réussi la transition gendarmerie/police qui n'était pas à l'ordre du jour en 2008.

Aujourd'hui, les policiers nationaux sont implantés, visibles, efficaces, en relation permanente avec le maire

RÉORGANISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

TENU

Le programme prévoyait de passer de 7 à 9 agents, ils sont aujourd'hui 10.

Ouverture du poste de police municipale à Notre-Dame-Limite

Les agents sont sur le terrain de 7h à 20h du lundi au vendredi, de 7h à 19h le samedi

Ils sont également présents sur les manifestations publiques

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le diagnostic effectué par l'Office régional de la délinquance (Université - CNRS) fait état d'une délinquance située dans la moyenne des villes de notre taille. **Ce dont nous ne nous satisfaisons pas.**

Nous poursuivons et amplifions l'action du CLSPD, celle de sa cellule de veille, pour élaborer notre Stratégie Territoriale de Sécurité qui sera finalisée en fin de l'année 2014.

Nous voulons passer du stade des statistiques à celui de la prise en compte de chaque victime.



LA SÉCURITÉ EST UN DROIT, UNE CONDITION DU VIVRE-ENSEMBLE

Vivre en sécurité est un droit pour chacun. Cette responsabilité est un devoir régalien de l'Etat. Il doit l'assumer pleinement.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

EXIGER DE L'ÉTAT QU'IL ASSUME SON RÔLE

DANS L'IMMÉDIAT

■ UN COMMISSARIAT DE PROXIMITÉ

à Septèmes, ouvert 7j/7, doté d'un Officier de police judiciaire

AVEC EN PERSPECTIVE

■ UN COMMISSARIAT DE PLEIN EXERCICE

doté des moyens nécessaires sur le bassin de vie de Plan de Campagne.

■ UNE ZONE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

au delà de la ZSP ferroviaire qui concerne la gare.

CONTINUER À TENIR TOUTE NOTRE PLACE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

AVEC DES EFFECTIFS RENFORCÉS,
MAIS RESTANT COMPLÉMENTAIRES À LA POLICE NATIONALE

[En 20 ans notre police municipale est passée de 6 à 8 agents, auxquels il faut rajouter 2, et bientôt 4, ASVP, véritables agents de paisibilité.]

■ 8 POLICIERS MUNICIPAUX

en complémentarité des policiers nationaux. Ils assurent les missions de proximité, comme la sécurité aux abords des écoles, les patrouilles pédestres dans les quartiers ou l'opération "tranquillité vacances".

■ 2 AGENTS DE SÉCURITÉ DE LA VOIE PUBLIQUE

basés à Notre-Dame-Limite, ils interviennent dans toute la ville pour la tranquillité publique, notamment auprès des commerçants et de leur clientèle la plus fragile.

■ 2 AUTRES ASVP EN COURS DE RECRUTEMENT

qui seront affectés pour 1/3 sur le Grand Pavois, 1/3 sur le pôle Bechini/collège et 1/3 sur des tâches de portée générale

AVEC DES MOYENS NOUVEAUX

■ AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

par une opération de tuilage au moment de la mise en service de la médiathèque

■ DES ÉQUIPEMENTS MODERNISÉS

nouvelles radios, renforcement de l'informatisation, scooters électriques

DES PRATIQUES NOUVELLES

■ CRÉATION D'UN ESPACE POLICE MUNICIPALE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Afin de faciliter la transmission des informations, des doléances et des demandes de dépôts de main-courantes

POUR UNE RÉFLEXION CITOYENNE SUR LA VIDÉO PROTECTION

Une expérimentation de la vidéoprotection, utile pour l'élucidation des affaires, mais qui ne remplacera jamais une présence humaine est en cours à la gare. Ce dispositif sera renforcé par les caméras qu'installera la Communauté urbaine sur le parking.

■ **NOUS UTILISERONS CETTE EXPÉRIMENTATION**, pour engager une réflexion citoyenne autour des questions de vidéoprotection, dans le cadre d'une **COMMISSION EXTRA MUNICIPALE**, adossée au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. **Cette commission aura pour mission première de faire des propositions d'installation de ces équipements dans les lieux publics**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, C'EST AUSSI LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ce doit être l'affaire de tous. Ce doit aussi être l'affaire des automobilistes, qui, souvent eux-mêmes piétons et parents d'élèves, doivent avoir, en toutes circonstances, une attitude responsable.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

CONTINUER À INSTALLER DE LA SIGNALÉTIQUE PRÉVENTIVE

■ Radars pédagogiques

Destinés à sensibiliser les automobilistes sur les dépassements des vitesses autorisée, ils ont déjà été installés sur la route d'Apt, sur l'avenue Mandela, aux Peyrets et au niveau de Manouchian.

PROCHAINES INSTALLATIONS

- Aux abords de Notre-Dame-Limite
- Dans la montée vers les Caillols

■ Installation de "flashes orange"

Destinés à prévenir les automobilistes qu'ils arrivent sur un secteur où les enfants sont nombreux, il sont déjà installés aux abords de Tranchier et Jacques Prévert et Langevin-Wallon. .

PROCHAINES INSTALLATIONS

- Groupe scolaire François Césari
- Ecole des Castors - Jean Crespi
- Ecole Jules Ferry
- ALSH et crèche Nelson Mandela
- Collège "Marc Ferrandi"

CONTINUER À AMÉNAGER LA VOIRIE

■ Ralentisseurs

Il y en a déjà aux abords de Langevin-Wallon, à Notre-Dame ou au centre. Ils sont toujours installés en concertation entre la ville, MPM et les parents d'élèves, en conformité avec la réglementation.

PROCHAINES INSTALLATIONS

- Ecole Tranchier-Giudicelli
- Traverse des Fraises (à l'étude)

■ Aménagements

La commune, avec MPM et le CG13, quand il est concerné, en a déjà initié plusieurs, notamment à la Basse-Bédoule, à Notre-Dame, aux Castors, au Bd. B. Raphaël ou Av. N. Mandela...

PROCHAIN PROJET

■ Création d'un giratoire route d'Apt

Pour l'accès à la Z.A. du Pré de l'Aube et aux Genêts. Il sera complété par la création d'un trottoir entre l'entrée du Grand Pavois et l'entrée des "Hauts de Septèmes".

ÉDUCATION À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Pour les écoliers, mais aussi les adultes

C'est la conjugaison de ces propositions, allée aux zones 30 Km/H déjà réglementées qui permettront d'améliorer la sécurité routière.



LE BILAN DU MANDAT 2008 - 2014

NOS ENGAGEMENTS

- DÉVELOPPER LES SERVICES EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
- FAIRE VIVRE LA BASTIDE VALFRAIS
- DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

DÉVELOPPER LES SERVICES EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Trouver sur la création d'une deuxième crèche collective
Recrutement d'un personnel CAP petite enfance

FAIRE VIVRE LA BASTIDE VAL-FRAIS

L'accueil de loisirs maternels ouvert aux 3-5 ans reçoit en moyenne 50 enfants/jour, de tous les quartiers de la commune

Les permanences de la PMI proposent des consultations pédiatriques 3 fois par semaine et de puériculture 2 mercredis par mois.

Le Tapis d'Alice, lieu d'accueil parents-enfants, espace d'éveil et de socialisation est ouvert aux enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Avec le conseil général
Les services de PMI sont installés à la Bastide Valfrais

Avec la CAF
Le 2^{ème} Contrat enfance jeunesse a permis de poursuivre les cofinancements des actions avec ce partenaire central de l'action sociale, tout en créant les moments pour une réflexion sur la qualité et l'opportunité des différents services proposés.

UNE DEUXIÈME CRÈCHE COLLECTIVE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Sur Septèmes, 57 % des familles ont des enfants âgés de moins de 5 ans. 476 ont entre 0 et 3 ans. Il y a eu 135 naissances en 2011. (Source CAF et AGAM).

Accueillir les jeunes enfants, c'est répondre aux besoins de garde des parents et à une exigence éducative avec une prise en compte de la santé. Nous agissons sur l'ensemble de ces terrains, en relation avec les parents et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales ainsi que les services du Conseil général.

NOTRE PROJET 2014 - 2020

Nous diversifierons les offres et augmenterons les capacités d'accueil, pour que chacun puisse trouver la solution la mieux adaptée à ses besoins.

■ OUVERTURE DE LA 2^{ème} CRÈCHE COLLECTIVE

située à l'entrée des Castors, portant le nombre de places à 89.

■ CRÉATION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Installé dans les locaux de la Bastide Val-Frais

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange, un espace de socialisation, de découvertes, de jeux et d'éveil, au service des enfants, de leurs parents, des assistantes maternelles et des intervenants de la petite enfance animé par un professionnel du secteur. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et au développement du nombre de places disponibles.

A Septèmes, il est nécessairement intercommunal, avec Les Pennes, Cabriès, Calas. C'est à cette condition qu'il sera agréé par la CAF, et intégré au 3^{ème} Contrat enfance-jeunesse.

■ MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS PONCTUELS

■ MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Places réservées, accompagnement des personnels par des professionnels (médecins, psychologues...), locaux adaptés.

■ DÉVELOPPER L'ACCUEIL FAMILIAL

La crèche dispose d'un agrément de 15 places en crèche familiale auxquelles viennent s'ajouter les 79 agréments des 26 assistantes maternelles libérales. Nous travaillerons à renforcer les complémentarités et à optimiser l'offre.

■ FACILITER L'ACCUEIL EN MATERNELLE DES ENFANTS DE 2 ANS

Par une aide à la parentalité lorsque cela est utile.

■ AMÉNAGER LES ESPACES EXTÉRIEURS DE LA BASTIDE VALFRAIS

■ FINALISER LE 3^{ème} CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAF

Garantissant co-financement et développement des projets

POUR RÉPONDRE VRAIMENT AUX BESOINS CHACUN DOIT PRENDRE SA PLACE EN PREMIER LIEU L'ÉCOLE MATERNELLE

L'accueil à partir de 2 ans en maternelle doit redevenir la règle, quand les parents le souhaitent et que cela correspond à l'intérêt de l'enfant. C'est cela qui permettra de mettre fin aux files d'attente pour les places en crèche.



PERSPECTIVES

CRÉATION D'UNE 3^{ème} CRÈCHE COLLECTIVE PLUS ORIENTÉE VERS LE MULTI ACCUEIL DANS LE CADRE D'UNE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE LANGEVIN-WALLON

NOS ENGAGEMENTS

- FACILITER LES RENCONTRES ENTRE LES ENFANTS DES DEUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
- DÉVELOPPER LES ACTIONS PÉRI-SCOLAIRES
- CONTINUER À ENTRETIENIR LES BÂTIMENTS SCOLAIRES, SÉCURISER LEURS ABORDS
- INFORMATISER LES ÉCOLES
- RESTRUCTURER L'ÉCOLE JULES FERRY
- AMÉLIORER L'ÉQUILIBRE DIÉTÉTIQUE DES MENUS EN INTRODUISANT DES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIO

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT **TENU**

Organisation de formations conjointes des animateurs des deux structures

Développement de projets communs, autour des Droits de l'enfant par exemple.

ACTIONS PÉRI SCOLAIRES **TENU**

Mise en place accueil matinal à 7h30

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET SÉCURISATION DES ABORDS **TENU**

Réfection de l'école Langevin Wallon (façades et menuiseries)

Construction du restaurant scolaire de l'école des Castors-Jean Crespi, également utilisé par les seniors

Extension du réfectoire de l'école Tranchier-Giudicelli

Aménagements de trottoirs et de stationnements aux abords de Langevin-Wallon et François Césari.

Implantation de ralentisseurs, flashes clignotants et radars pédagogiques au droit des groupes scolaires

Création d'un cheminement piéton sécurisé pour l'école Castors - Jean Crespi

INFORMATISATION DES ÉCOLES **TENU**

Chaque groupe scolaire dispose d'une salle informatique avec au moins 14 ordinateurs en réseau.

ÉCOLE JULES FERRY **TENU**

Elle a été totalement reconstruite



RESTAURATION SCOLAIRE **TENU**

Introduction de souplesse et de fonctionnalité dans la réservation et le paiement des menus
Recrutement d'une diététicienne pour améliorer l'équilibre et qualité des repas, avec l'introduction de produits bio.

ENFANCE - ÉCOLES COMMUNALES - ÉDUCATION

S'il est un temps fragmenté, c'est bien le temps de vie de l'enfant qui partage nécessairement ses journées entre famille, école, pratiques sportives et culturelles, loisirs.

Mais tous ces moments visent à un seul et même objectif : permettre aux enfants de grandir, de réussir à devenir des adultes autonomes, responsables, à devenir des citoyens.

Cette mission partagée nécessite donc, dans le respect de tous, une approche globale où chacun dans son rôle, mais interactifs, parents, enseignants, animateurs, éducateurs, concourent au développement et à la socialisation de l'enfant, au-delà du seul enseignement scolaire. Elle relève d'une continuité d'actions dans des lieux, des moments et des environnements multiples : maison, école, association sportive ou culturelle, quartier, commune, agglomération, ...

Elle relève aussi d'une continuité et d'une cohérence inclusive des questions de développement et de pratiques culturelles et sportives où l'accès égal de tous doit être une recherche permanente.

Éducation, enseignement, pratiques culturelles et sportives sont des axes indissociables qui, même s'ils mettent en œuvre des pratiques, des savoir-faire différents et concernent des publics particuliers, dans des temps et des lieux particuliers, convergent vers le même objectif : mettre la réussite éducative au service de l'enfant, adulte citoyen en devenir.

C'est cette approche que nous mettons en œuvre. Elle est essentielle pour viser la réussite pour tous.



ENFANCE : NOTRE PROJET 2014 - 2020

Co-construire avec les familles, les services municipaux, les associations des moments de détente mais aussi d'apprentissage citoyen, basés sur les valeurs de l'éducation populaire. Aborder l'enfant dans sa spécificité, l'amener au savoir, à l'autonomie dans le respect du vivre ensemble. Lui apporter à la fois des lieux de mieux en mieux adaptés mais aussi des sorties et des séjours ludiques et formateurs qui l'aideront à grandir. Une visée ambitieuse et nécessaire.

DÉVELOPPER UN SERVICE ENFANCE AU SEIN DE LA DIRECTION ÉDUCATION

En charge d'impulser de nouvelles dynamiques, de nouvelles coopérations et une plus grande concertation pour renforcer la cohésion et l'efficacité des actions de chacun.

ORGANISER DES FORMATIONS QUALifiantES MOMENTS DE RENCONTRE ET DE PARTAGE

Ouvertes à tous les animateurs septémiois, quel que soit leur lieu de travail, avec l'objectif de permettre les rencontres, de renforcer les qualifications et de préparer l'avenir.

ORGANISER LA CONCERTATION

En programmant des rencontres bimestrielles entre les directeurs d'ALSH pour confronter les pratiques afin de les optimiser et de renforcer l'efficacité, de construire des projets communs dans la perspective du vivre ensemble.

LE CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE

Elaboré avec la CAF, qui en est le financeur à 55 % (235 000 € par an), c'est un outil de concertation, de conception et de mise en œuvre de l'action petite-enfance, enfance, jeunesse. Le contrat 2014/2017 est en cours d'élaboration.

CRÉER UN ACCUEIL DE LOISIRS AUTONOME DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE LANGEVIN-WALLON

Pour permettre aux enfants inscrits dans cet ALSH géré par le Centre social, de bénéficier des meilleures conditions d'accueil, comme c'est le cas à l'ALSH Nelson Mandela.

JARDIN DES ARTS ET MÉDIATHÈQUE AU SERVICE D'UN PROJET COMMUN

au service de l'enfance, de son éveil à la culture et aux arts à travers visites guidées, ateliers ou concours ouverts à toutes les écoles et ALSH de la commune.

CONSTRUCTION DE MOMENTS PARTAGÉS DE RENCONTRE, DE VIVRE ENSEMBLE

avec des actions qui fédèrent tous les enfants de la commune : grands jeux sur le Grand Pavois, spectacles à Jean Ferrat, organisation d'une journée des droits de l'enfant, participation à des initiatives nationales comme les "Voiles de la Paix".

NOS ENFANTS ONT DU TALENT

La production d'œuvres est une source irremplaçable d'apprentissage des langages artistiques, elle participe de leur épanouissement. Nous co-construisons une rencontre permettant aux enfants d'exposer leurs talents, mais aussi d'en parler.

UN PROJET AU SERVICE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS



ÉCOLES COMMUNALES : NOTRE PROJET 2014 - 2020

**Avec des effectifs qui approchent
500 élèves en maternelle et 800 en primaire,
NOS 8 ÉCOLES COMMUNALES
ET LEUR ÉQUIPEMENT
continueront à figurer parmi les grandes priorités.
Nous leur consacrons aujourd'hui environ
17 % du budget de fonctionnement
(1,5 millions/9 millions d'euros).**

UN PROGRAMME DE TRAVAUX

Il s'agit à la fois d'entretenir ce patrimoine communal et de l'adapter aux besoins nouveaux liés à l'installation de nouvelles familles dans les logements déjà construits, en anticipant celles à venir dans les futurs programmes

ÉCOLE LANGEVIN-WALLON VERS UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Si cette dynamique doit reposer sur les réalités sociales et culturelles du quartier, elle doit avoir pour ambition d'améliorer, grâce à une pédagogie nouvelle et des activités d'excellence, l'attractivité de l'école et d'élargir son recrutement. L'Éducation nationale sera sollicitée afin que ce projet prenne corps. Pour lutter contre la fracture numérique, une démarche sera conduite auprès du ministère de l'innovation et de l'économie numérique. C'est dans ce cadre que la restructuration du groupe scolaire permettra la création d'une crèche et d'un ALSH. Les nouveaux locaux de la maternelle seront adaptés et disposeront d'une cour de récréation spécifique.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE TRANCHIER-GIUDICELLI/J. PRÉVERT Prévu au PLU

EXTENSION DE LA CAPACITÉ D'AC- CUEIL DES RESTAURANTS SCOLAIRES en particulier F. Césari et Tranchier-Giudicelli

EXTENSION ET MODERNISATION DE LA CUISINE CENTRALE

POURSUITE DU PROGRAMME DE SÉ- CURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES ■ Jules Ferry ■ Tranchier-Giudicelli/Jacques Prévert ■ Langevin Wallon ■ François Césari ■ Cas- tors Jean Crespi

LA POURSUITE DE L'INFORMATISATION

DOTATION DES ÉLÈVES DE CM2 D'UN SUPPORT NUMÉRIQUE

Tableau numérique pour la classe ou tablette personnelle, à définir en concertation avec les équipes éducatives. Un projet réalisable à budget constant grâce à des économies réalisées sur d'autres postes, comme les dotations de fournitures classiques, grâce à la dématérialisation ou encore aux économies d'énergie à intégrer dans un projet pédagogique.

A PARTIR DE 2017, RACCORDEMENT DES ÉCOLES À LA FIBRE OPTIQUE

Actuellement, l'informatisation des écoles que nous avons réalisée entre 2008 et 2014 souffre d'une inadéquation entre la solution virtualisée que nous avons mise en place et la faible capacité du réseau de l'opérateur, comme c'est le cas dans les zones d'activités. Le passage à la fibre optique permettra une exploitation optimale de cet outil moderne.

RÉFORME PEILLON

Autant le PEDT, (*Projet éducatif territorial*), permettra de fédérer tous ceux concernés par l'éducation des enfants et doit donc être construit dans tous les cas de figure en s'appuyant sur la réflexion et la concertation de tous : enseignants, parents d'élèves, etc... en prenant en compte la perspective de la mise en place des rythmes scolaires. Autant l'étude de la faisabilité technique, pédagogique et financière de cet aspect de la réforme Peillon mérite de disposer d'un temps de réflexion supplémentaire. En effet, plusieurs questions se posent : quels bénéfices pour l'élève ? Quelles répercussions pour les familles, les associations, le personnel, la collectivité ? Avec quels coûts directs, mais aussi indirects ? Toutes ces questions doivent continuer à être débattues.

Nous ne souhaitons pas allonger la journée de travail des enfants déjà bien assez occupée par les apprentissages scolaires. L'accueil des enfants doit être un lieu de plaisir. Les moments ludiques sont fondamentaux pour leur épanouissement.

RESTAURATION SCOLAIRE

CONSERVER LA RÉGIE MUNICIPALE

Garantie de qualité, de maîtrise des coûts et de souplesse d'accès.

PERMETTRE L'ACCÈS AUX PARENTS

Afin qu'ils puissent ponctuellement vérifier la qualité des repas et de la prestation.

CONTINUER L'INTRODUCTION DE PRODUITS ALTERNATIFS

Issus de l'agriculture biologique, des productions locales, des fabrications artisanales, adoption du récent label "viande française"...

LIMITER LES GASPILLAGES

En organisant mieux les réservations et en installant des dispositifs de récupération pour le compostage.

LAÏCITÉ - VIVRE ENSEMBLE

LA LAÏCITÉ EST UNE EXIGENCE DE LA RÉPUBLIQUE POUR POUVOIR VIVRE ENSEMBLE

Dans un climat apaisé, nous conduirons une réflexion pour donner tout son sens à la "Charte de la laïcité" dans les établissements scolaires maternels, primaires et secondaires, y compris avec une réflexion sur la restauration.

ÉDUCATION : NOTRE PROJET 2014 - 2020

La prise en compte des prestations entourant le temps d'enseignement, notamment périscolaires, est essentiel pour toujours plus de familles. Ce ne doit pas être une garderie, mais un moment de loisirs et d'éveil, un moment qui, dans un autre temps que celui de la classe participe au processus éducatif. C'est vrai pour la pause méridienne, mais aussi pour les accueils du matin et les activités du soir.



LES DOTATIONS PAR ÉLÈVES

MAINTENIR À UN BON NIVEAU LA DOTATION PAR ÉLÈVE

soit 60,30 euros par élève

répartis comme suit : fournitures scolaires, prestations éducatives, actions des Associations de parents d'élèves, Arbre de Noël.

AUGMENTER LA DOTATION CLASSES DE DÉCOUVERTE

**54 euros par élève
+ 152 euros par enseignant**

pour l'organisation de classes découverte, à destination des élèves de Cours élémentaires ou de Cours moyens.

LA PRISE EN COMPTE DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

UN ACCUEIL DU MATIN RÉPONDANT D'ABORD À UN BESOIN DE GARDE POUR LES PARENTS QUI TRAVAILLENT

Avec un tarif accessible et un contenu adapté.

UN ACCUEIL APRÈS LA CLASSE QUI SOIT UN MOMENT D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Avec des personnels formés et compétents dans le cadre d'une réflexion globale portée par les acteurs de l'élaboration du Projet éducatif territorial. Un moment important qui doit nécessairement articuler détente, après une journée d'école, mode de garde et activités éducatives.

UNE PAUSE MÉRIDIENNE QUI CONJUGUE REPAS ÉQUILIBRÉ ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

80 % des élèves mangent au restaurant scolaire. **Nous proposons de conjuguer repas équilibré et convivial, temps de repos, de jeu et moment éducatif pour une pause méridienne participant aussi à l'éducation citoyenne.**

Nous continuerons à co-construire ces temps, avec les équipes éducatives, en lien avec les parents, dans chaque école.

Sur la base d'une "Charte du bien vivre ensemble" fondée sur les principes de la laïcité, garante des valeurs républicaines.

PERSPECTIVES

**INSTAURATION D'UNE "FÊTE DES ÉCOLES DE SEPTÈMES" OU D'UN PROJET DU MÊME TYPE, FÉDÉRATEUR DES GROUPES SCOLAIRES
ORGANISATION D'ÉTUDES SURVEILLÉES DANS LE CADRE DU PROJET À CONSTRUIRE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**

LE BILAN DU MANDAT 2008 - 2014

NOS ENGAGEMENTS

- POURSUIVRE ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS QUI S'ADRESSENT AUX JEUNES
- RENFORCER LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE
- RELANCER LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

RENFORCER LES PARTENARIATS

Réalisé notamment dans le cadre de la programmation du CUCS, avec le Centre social, l'EJS, les Francas, la MJC et la bibliothèque

RENFORCER LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE

Augmentation et délocalisation des permanences Mission locale, PLIE, AAI
Organisation des Rencontres emploi formation

RELANCER LE CONSEIL CONSULTATIF LOCAL DE LA JEUNESSE

Nous n'avons pas réussi à le mettre en place dans la durée, d'autres formes sont à trouver

TENU

TENU

NON TENU



La prise en compte des 13 à 25 ans traverse toutes les questions de société : éducation, formation, insertion, emploi, santé, logement, citoyenneté, culture, sport, loisirs ...

En même temps elle nécessite la mise en œuvre d'actions spécifiques et de partenariats les plus diversifiés, en faisant en sorte que les jeunes eux-mêmes en soient les principaux acteurs

NOTRE PROJET 2014 - 2020

NOUS POURSUIVRONS ET RENFORCERONS

Les partenariats avec les associations qui s'adressent aux jeunes

Les dispositifs et les actions qui, comme les Rencontres emploi formation, visent l'insertion sociale et professionnelle

NOUS PRENONS UN ENGAGEMENT

Organiser les

ASSISES LOCALES DE LA JEUNESSE

dans les premiers mois du mandat, avec tous les acteurs institutionnels et associatifs, ainsi qu'avec les jeunes septuagénaires désirant prendre part à l'élaboration d'un projet à mettre en œuvre ensemble

PARCE QUE LA CITOYENNETÉ C'EST FAIRE AVEC

C'est disposer de lieux et de moments pour porter attentes et revendications, de lieux de parole, de définition et de co-construction de projets.

Ces assises locales de la jeunesse seront le socle de notre politique en direction de cette partie de la population qui vit à Septèmes.

Nous soumettrons notamment à la discussion :

■ "PERMIS +"

Une aide financière pour le permis de conduire, en contre-partie d'actions d'intérêt général

■ "FESTIVAL JEUNES CITOYENS"

Rendez-vous annuel de la musique, des arts, du sport et de la citoyenneté

■ "PARTAG'AUTO"

Un outil installé sur le site Internet pour le co-voiturage

NOTRE PROJET 2014 - 2020

DES ASSISES LOCALES DE LA JEUNESSE POUR ALLER VERS

UNE INSTANCE PERMANENTE DE DEFINITION ET DE CO-CONSTRUCTION DE PROJETS

Comme les enfants, les seniors, les sportifs, les amateurs d'art et de culture, les jeunes ont besoin d'espaces qui leurs soient dédiés et qui pourront être partagés. Ils sont à imaginer, quelques fois à construire. C'est pourquoi les Assises locales de la jeunesse devront déboucher sur une instance partenariale et intergénérationnelle de définition et de co construction de projets, animée par l'élue en charge de la jeunesse.

SERONT NOTAMMENT ABORDÉS

- L'aménagement d'un nouveau skate park si le besoin est validé
- Dans le cadre de la rénovation de la Vieille église et de ses abords, la création d'un lieu de répétition dédié aux musiciens, à ceux qui pratiquent la danse, le théâtre ou toute autre forme d'expression.
- L'affectation d'espaces publics spécialisés ou non, comme par exemple un web café associé à la médiathèque ou l'utilisation des locaux de la gare, ...



Ce n'est pas d'aujourd'hui que des "ponts" existent entre les seniors, les jeunes et les enfants. D'abord parce que les grands-parents sont souvent très proches et très utiles, ensuite parce qu'ils occupent des équipements voisins, comme à Notre Dame Limite ou aux Castors, ou qu'ils développent des initiatives communes comme le Galoubet et le Centre social. **L'inter-générationnalité est un bel outil pour le vivre ensemble.**



NOTRE PROJET 2014 - 2020

MISE EN SERVICE DE L'OUSTAOU RENE PAYAN

C'est dans cet esprit qu'il ouvrira prochainement ses portes aux seniors des quartiers avoisinants et à tous ceux qui le souhaitent. Il comprendra aussi le restaurant de l'accueil de loisirs d'une capacité de 80 à 100 places.

UN LOCAL POUR LES SENIORS A LA GAVOTTE-PEYRET

Ce sera enfin le cas en 2015. L'Etat et Logirem s'y sont engagés. Le financement communal à hauteur de 30% figurera au Budget primitif 2014.

A LA MEDIATHEQUE AUSSI

C'est probablement dans cet équipement que le mixage des générations pourra prendre toute sa dimension, avec de véritables "échanges de services" entre les générations, autour des différents types de lectures et de récits des anciens vers les enfants, des plus jeunes vers les anciens ou les mal voyants, etc.

LA POURSUITE DE LA SOLIDARITE

■ Repas des seniors ■ Colis de Noël ■ Aide au chauffage sous conditions de ressources ■ Gratuité des transports sous conditions de ressources ■ Téléassistance en partenariat avec le CG 13 et Mondial Assistance ■ Portage des repas à domicile ■ Portage de livres. (Une équipe de 4 bénévoles a été formée en 2013 à la bibliothèque départementale) ■ Mise en œuvre des plans canicule et grand froid ■ Volet senior du Plan communal de sauvegarde

UN SERVICE DE RESTAURATION EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Avec une augmentation de la fréquentation de 125 % en deux ans, grâce aux investissements sur les deux restaurants existants, à la politique tarifaire et à la qualité du travail de l'équipe de restauration. **Un service que nous développerons parce qu'il y en a besoin.**

LE SOUTIEN A L'ENTRAIDE ET AUX ASSOCIATIONS

Galoubet club, Inès ferrandi, Jeannette Graziani, Peyrards, Gavotte-Peyret, retraités CGT et bientôt l'Oustaou René Payan. Soutien d'autant plus justifié que, comme pour tout le secteur associatif, l'engagement des bénévoles soulage considérablement le budget communal.

JEUNES ET SENIORS ÇA NE S'OPPOSE PAS, ÇA SE COMPLÈTE
LA CRÉATION DU CONSEIL CONSULTATIF INTERGÉNÉRATIONNEL
RASSEMBLANT JEUNES ET SENIORS EN FERA LA DÉMONSTRATION

NOS ENGAGEMENTS

- NOUS CONTINUERONS À ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SEPTÉMOISES
- NOUS FAVORISERONS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS INITIATIVES
- NOUS CRÉERONS DE NOUVELLES MANIFESTATIONS AVEC L'OUVERTURE DE L'ÉQUIPEMENT FESTIF ET CULTUREL

**ACCOMPAGNER
LES ASSOCIATIONS**

Stabilisation des subventions malgré la baisse des dotations d'Etat
Soutien logistique permanent des services et mise à disposition des foyers Manouchian, Aristide Suarez, ...
Développement des actions de coopération décentralisée

**FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
DE LEURS INITIATIVES**

A travers de nombreuses manifestations comme le Festival des chorales, Jazz sous les oliviers, Cultures et musiques urbaines, ...
Noël arménien
Manifestations sportives

**CRÉER DE
NOUVELLES
MANIFESTATIONS**

Biennales de la céramique
Expositions et animations avec André Gabriel
Terrasses du polar, dont la formule est en train d'évoluer
Festival Over littérature
Partenariat avec les Peintres du samedi
Quinzaine de la Solidarité
Fête de la musique

**RÉSIDENTE
D'ARTISTE
A LA BASTIDE VALFRAIS**

Cela pourrait changer dans le cadre de nouvelles dynamiques en construction qui s'appuieront à la fois sur l'EJS, le Centre social, le groupe scolaire Langevin-Wallon, le collège, les amis du MUCEM, la médiathèque et tous ceux qui voudront y prendre leur place

IL FAUT SIGNALER L'APPORT PROGRESSIF, MAIS CONSIDÉRABLE DE L'ESPACE JEAN FERRAT DANS LA VIE SEPTÉMOISE DEPUIS SON OUVERTURE EN OCTOBRE 2010

TENU

TENU

TENU

NON TENU

Vivre ensemble, c'est permettre à chacun de participer activement à la vie de la cité, c'est être plus riches de l'addition de nos différences, de nos individualités, de notre mobilisation pour faire vivre cet aspect de la démocratie locale. Vivre ensemble pose la question d'une réelle vie collective empreinte de convivialité et de solidarités, d'ouverture sur l'autre, sur les autres, sur le monde.

Dans nos sociétés de ce début de siècle, les relations sociales pâtiennent d'un anonymat croissant, du chacun pour soi et du stress de la "vie moderne". Il est nécessaire de développer des actions combattant cet anonymat, de développer les échanges, la rencontre, le partage, les moments solidaires, conviviaux et festifs.

C'est l'objet de notre politique d'animation sociale et culturelle. Une politique portée par la commune, mais aussi, et peut-être d'abord par son mouvement associatif actif, riche de la diversité de centaines de bénévoles tournés vers l'autre, qui permettent de tisser du lien entre les Septémois de tous les quartiers, entre les générations. Une politique qui participe à construire cette ville avec une âme de village, forte de la dynamique de ses 11 134 habitants, où il fait bon vivre, où l'environnement et la nature des animations festives, culturelles, sportives se construisent pour le mieux être de tous, le respect de chacun.

C'est de cette implication désintéressée, de cette participation volontaire que se nourrit la démocratie locale.

A Septèmes, le vivre ensemble, c'est d'abord vivre.



NOTRE PROJET 2014 - 2020

FESTIVITES

LE COMITE DES FETES

Sera plus que jamais au centre des initiatives qui rythment la vie septémoise, Fêtes de la Saint-Jean et de la Sainte-Anne, Carnaval, spectacles à Jean Ferrat, Fête de rentrée.

FÊTES DE QUARTIER

Nous valoriserons celles qui existent déjà et soutiendrons toutes les initiatives qui verront le jour à l'initiative des habitants, y compris lors de la Fête des voisins lorsque la demande nous en est faite.

**MUSIQUES ET
CULTURES URBAINES**

Nous pérenniserons cette initiative qui a connu un grand succès en 2013, avec le soutien de l'Europe.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle continuera dans sa dynamique avec une participation accrue des musiciens locaux, en particulier des jeunes.

VIVRE ENSEMBLE

**POURSUIVRE LE SOUTIEN
FINANCIER ET LOGISTIQUE
AUX ASSOCIATIONS**

Renforcer nos capacités d'aide aux demandes de financement, élaboration de statuts, démarches administratives, ...

QUINZAINE DE LA SOLIDARITE

En faire un moment d'échange et de partage, notamment sur les projets menés à l'international (Arménie, Maghreb, Liban, Sénégal, Piémont)



VALORISER LES DIFFERENCES

Promouvoir les projets entre quartiers, et générations différentes.

SOLIDARITES

**SOUTENIR LES ASSOCIATIONS
DONT L'ACTION VISE
A REDUIRE LES INEGALITES
SOCIALES ET CULTURELLES**

Secours populaire, Secours catholique, "Donne-moi la clé", CCFD.

**CONTINUER A CONSTRUIRE DES
PROJETS POUR L'ACCES A L'EAU
ET A L'ASSAINISSEMENT**

En mobilisant les financements MPM générés par la mise en œuvre de la loi Oudin - Santini.



**DEVELOPPER LES LIENS
ENTRE LES FOYERS SENIORS
ET LES ACCUEILS DE LOISIRS**

SOUTENIR LE TELETHON

En faire encore plus un grand moment de réflexion et d'actions sur les avancées scientifiques au service de la santé. Continuer à soutenir les initiatives associatives réalisées dans ce cadre et développer le marché de Noël au profit du Téléthon.



PRES DE 2000 LICENCIES ET PRATIQUANTS OCCASIONNELS A SEPTÈMES

■ S.O.Septèmes : 490 licenciés

C'est, en nombre d'adhérents, le 7^{ème} club du district de Provence de foot.

■ F.C.Septèmes : 170 licenciés

■ S.C.O.S. (judo) : 182 licenciés

■ T.C.S. (tennis) : 275 licenciés

■ U.S.C.S. : 235 licenciés

(plus 80 cyclistes et 55 marcheurs)

Club omnisports par excellence qui, demain portera les sections trail et école de hand-ball.

■ Boule fêlée : 60 licenciés

■ Cercle bouliste du Grand-Pavois : 120 licenciés et 40 non-licenciés,

Il y a aussi toutes celles et ceux qui pratiquent des activités sportives à la MJC, ou qui sont licenciés dans des clubs hors Septèmes : rugby, basket, escrime, tir à l'arc (où des Septémois sont très investis) ; et bien sûr le hand-ball qui lui existera bientôt pour les débutants.

DE NOMBREUX RESPONSABLES TRÈS ATTACHÉS AUX STRUCTURES QU'ILS ONT SOUVENT CONTRIBUÉ À CRÉER, DÉVELOPPER ET PÉRENNISER, QUI DEMANDENT PLUS DE COORDINATION.

LE BILAN DU MANDAT 2008 - 2014

Nous avons fait plus que nos engagements, en lien avec les clubs sportifs et en exploitant toutes les sources de financements que nous sommes allés chercher.

Le mandat 2008/2014 a vu la mise en place d'une pelouse synthétique au stade Pierre Bechini en septembre 2008, puis 5 ans après, en septembre dernier, au stade du Grand Pavois. Cette dernière réalisation ne figurait pas au projet communal 2008/2014.

Comme prévu, le Grand Pavois a connu aussi la création d'une piste d'athlétisme qui a permis de conforter l'école d'athlétisme au sein de l'USCS et donc l'avenir du Cross, figure de proue de l'esprit sportif septémois. Cela grâce à la petite équipe qui le porte sans faiblir et aux 160 bénévoles qui permettent sa concrétisation.



LES PRATIQUES SPORTIVES



Dans les années à venir aucune commune moyenne ou petite ne pourra tout proposer aux habitants. Ce sont les points forts de chacun qu'il faudra mutualiser. C'est ce que fait déjà le SCOS, pour ne prendre qu'un seul exemple, lorsqu'il met le Dojo Francis Mastran à la disposition de la Ligue de Provence.

Les pratiques sportives concernent d'abord les jeunes et les enfants. Elle permettent aussi de rapprocher les générations, dans les clubs et au quotidien. Promouvoir le sport, c'est contribuer au bien-être et à la santé de chacun

NOTRE PROJET 2014 - 2020

CONFORTER CE QUI EXISTE

Le football, le judo, le tennis, la course à pied ; plus à la marge le cyclisme ; sans oublier la pétanque et le jeu provençal ... Une orientation qui n'est pas immuable, mais s'appuie sur des réalités communales concrètes : l'existence d'équipes dynamiques et engagées de longue date dans ces sports, des moyens limités nécessitant une recherche permanente de financements pour rendre les choses possibles, et notre volonté de ne jamais promettre des choses que nous ne pourrions tenir. En un mot ne jamais créer d'illusions, même sous la pression de concurrents peu au fait des réalités communales, promettant de "raser gratis" à l'approche d'élections municipales.



2014 : RÉNOVATION DES 6 COURTS DE TENNIS

2015 : RÉNOVATION DES BOULODROMES DE SEPTÈMES-CENTRE ET DES QUARTIERS

2016 : REMISE À NIVEAU DU DOJO, DE SES ABORDS ET DES ÉQUIPEMENTS VOISINS

Toujours en étroite concertation avec les associations et les usagers, en s'appuyant sur une convention avec la Caisse des dépôts et consignations.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRATIQUES EN OPTIMISANT LES INSTALLATIONS

2014 - 2015 : MIEUX UTILISER LE GYMNASE DU COLLÈGE MARC FERRANDI

Dans le cadre de conventions quadripartites : Conseil général (propriétaire de l'équipement), Education nationale (utilisateur de 1^{er} rang), Commune et clubs sportifs.

Avec 2 priorités :

- l'athlétisme et l'handisport
- la constitution d'une école de hand-ball (saison 2015/2016)

Les dimensions du gymnase permettent la pratique du hand-ball pour les équipes de jeunes. L'engagement de la commune dans ce sport émergent fera l'objet d'une consultation dans les écoles, au collège, dans les accueils de loisirs et les clubs sportifs.



PROMOUVOIR LE FOOT FÉMININ

En concertation avec les clubs. Des mesures incitatives seront proposées en lien avec le ministère des sports, la FFFB, la préfète à l'égalité des chances et la conseillère municipale au développement du sport féminin.

UN NOUVEAU SKATE-PARK

Si le besoin se confirme à l'issue d'une co-construction du projet avec les intéressés (voir page 20).

LE GRAND-PAVOIS PLUS QUE JAMAIS POUMON DE NOTRE CENTRE-VILLE

C'est un espace essentiel pour la commune, pour les sportifs, pour les familles et ses nombreux utilisateurs.

2016 : DEUX OPTIONS

L'acquisition ou le renouvellement du bail de 30 ans

La décision appartient au propriétaire de ces 5 hectares protégés par le PLU, dont l'usage ne peut être autre que celui qu'il est aujourd'hui.

2017 : UNE HALLE COUVERTE

De 200 à 300m², à proximité des locaux du Cercle bouliste et de l'USCS, pour que certaines activités soient moins tributaires des aléas climatiques.

AU GRAND-PAVOIS PREVOIR L'AVENIR

Un lieu important pour la commune !

Avec à terme, des équipements sportifs structurants

Il est fréquenté pour un tiers par des habitants des communes voisines. Quoi de plus normal à l'heure où les communes ne sont heureusement plus des espaces fermés, que ce soit pour les pratiques sociales, culturelles, sportives ou commerciales ?

Le PLU (modification N° 12) prescrit le doublement de l'actuelle zone de loisirs qui, par étapes d'ici 2030, passerait de 5 à 10 hectares. 5 hectares de plus pour envisager sereinement d'améliorer l'accueil en pleine nature, le stationnement, les espaces dédiés aux enfants...

Un classement qui nous positionne pour des équipements sportifs structurants qui ne sont déjà plus de la compétence directe de la commune chez nos voisins immédiats des Pennes, Cabriès, Bouc Bel Air, avec une compétence, y compris de gestion, déjà assurée par l'intercommunalité : les piscines par exemple.

(voir page 12)



La vision de la culture que nous partageons depuis plusieurs années s'organise à partir de lieux publics disponibles pour le service public et les partenaires associatifs. Notre volonté est tout à la fois de développer l'envie et le plaisir, la créativité et la rencontre, d'offrir et de coordonner des programmations diversifiées, de contribuer efficacement à mieux vivre ensemble.

**DES LIEUX, DES MOMENTS,
DES ACTEURS
POUR UNE POLITIQUE
CULTURELLE
CO-CONSTRUITE,
OUVERTE SUR LE MONDE,
PARTAGÉE PAR TOUS**

NOTRE PROJET 2014 - 2020

Engagement principal de notre projet, la médiathèque Jorgi Reboul participe du double objectif de revitalisation du quartier en cours d'urbanisation nouvelle et de renforcer l'offre culturelle locale.

Elle va constituer une nouvelle centralité avec la construction de programmes de logements à proximité immédiate de la gare SNCF et de la ligne RDT-Cartreize, dans une nouvelle continuité urbaine à partir du noyau villageois. Elle a vocation à servir l'ensemble de la population et à renforcer les liens sociaux entre les générations et tous les quartiers.



UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE À L'ESPACE JEAN FERRAT

Qui prend en considération toutes les formes d'expressions et toutes les générations.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE NOTRE POLITIQUE CULTURELLE

Nous continuerons à valoriser les initiatives associatives, sans exclusive, en prenant appui sur le Centre Culturel Louis Aragon, les Balladins de l'Estello, l'EJS, le Centre social, les Peintres du samedi, le Cercle Populaire et la MJC, pour développer des initiatives originales, comme par exemple "Jazz sous les oliviers".

UNE MÉDIATHÈQUE DE 900M² AU SERVICE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS DEUXIÈME PÔLE CULTUREL APRÈS L'ESPACE JEAN FERRAT

■ Un lieu d'information et d'actualité proposant une documentation multi supports, matérielle et immatérielle.

■ Un lieu de loisir et de détente, d'écoute musicale, visionnement de films, de lecture d'une presse pluraliste, dans un environnement accueillant.

■ Un lieu accessible, central, et aménagé pour que personne, avec un poussette, en fauteuil ou ayant des difficultés à se déplacer ne reste à la porte.

■ Des horaires d'ouverture plus importants,

■ Des partenariats associatifs permettant l'accès matinal aux médias d'information en liaison avec d'autres lieux conviviaux et participatifs dans la proximité.

LA MÉDIATHÈQUE : NOUVEL ESPACE, NOUVELLES MISSIONS

[Les médiathèques sont devenues des établissements déterminants de la politique culturelle du territoire, un service public proche de la population. Lieu de démocratisation du savoir et de la culture, elle jouera un rôle social en facilitant rencontres et débats, pour mieux répondre aux demandes des citoyens, non seulement dans le domaine du livre, mais dans l'approche de supports multiples, dont le média livre est un élément qu'il convient de développer, mais aussi d'entourer].

■ Lieu de formation, d'information et de loisir quels que soient le quartier, l'âge, le niveau social, le niveau d'études,

■ Lieu multimédia en élargissant l'offre : livres, CD, DVD, CD-ROM, revues, accès à Internet,

■ Lieu de vie, d'animation, de rencontre

■ Lieu d'exposition complémentaire du Jardin des Arts

Avec le Jardin des Arts, la médiathèque accueillera des expositions. Des expositions ouvertes aux écoles, au collège, aux accueils de loisirs et aux crèches.



21 COMME VINGT ET UNIÈME SIÈCLE VERS UN AGENDA 21 LOCAL

L'Agenda 21 (ou Action 21) est comme l'indique son nom, un plan d'action pour le XXI^{ème} siècle. Adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

■ la pauvreté ■ la santé ■ le logement ■ la pollution ■ la gestion des mers, des forêts et des montagnes ■ la désertification ■ la gestion des ressources en eau et de l'assainissement ■ la gestion de l'agriculture ■ la gestion des déchets.

En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en oeuvre l'Agenda 21.

Les collectivités territoriales "qui jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable" (Extrait du chapitre 28) sont appelées, dans le cadre de ce chapitre de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population : ainsi naît l'Agenda 21 local.

Les réseaux de villes (Fédération Mondiale des Cités Unies et International Union of Local Authorities - aujourd'hui Cités et gouvernements locaux unis, Metropolis, International Council for Local Environmental Initiative) prennent l'initiative des travaux pour veiller à la mise en œuvre concrète des Agendas 21 locaux.

En France, l'Observatoire national des agendas 21 locaux, porté par le Ministère du développement durable, l'Association 4D, l'Association des Maires de France et le Comité 21 assurent cette mission.

UN OBJECTIF

L'agenda 21 permet d'aborder le cœur du 21^{ème} siècle en suscitant partout des programmes d'actions construites à la lumière des 4 principes sur lequel doit reposer le développement durable :

l'environnemental, l'économique, le social et, depuis quelques années, le culturel au sens large du terme.

Il vise à une gestion économe, respectueuse de l'environnement et des habitants, ambitieuse, mais aussi soucieuse des générations futures, sachant conjuguer

PROTECTION raisonnée et **DÉVELOPPEMENT** maîtrisé.



UNE STRATÉGIE POUR SEPTEMES

L'Agenda 21 c'est la possibilité de s'articuler aux grands projets de territoire comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan Climat de MPM, tout en portant une attention particulière au patrimoine communal, urbain et forestier. L'Agenda 21 local de Septèmes les vallons contribuera à la concrétisation rapide de projets mais aussi à préparer le Septèmes de 2030 qui, avec le SCOT de MPM adopté en 2012, dispose déjà d'un point d'appui.

D'ICI FIN 2014

Impulsé par deux conseillers municipaux délégués et deux cadres communaux, un diagnostic / état des lieux sera établi à partir des données qui existent déjà (données INSEE, commune, MPM, Agence d'urbanisme, ONF, Réseau ferré de France, SNCF, Services de l'Etat, etc.).

PREMIER SEMESTRE 2015

Sur la base de cet état des lieux, **démarrage d'une concertation** (questionnaire, réunions thématiques et de quartiers) débouchant sur la mise en route de 3 actions par an conjuguant cours, moyen et long terme.

UNE DÉMARCHE

Il ne peut y avoir d'Agenda 21 sans concertation et sans co-construction.

Nourri par la réflexion collective, l'Agenda 21 permet de concrétiser des actions à court terme et de mieux anticiper les dossiers stratégiques. Document transversal bâti avec la participation des citoyens il aide les fonctionnaires dans leur travail et les élu(e)s dans leur mandat.

L'Agenda 21 est un outil qui stabilise mais qui doit rester évolutif pour être amélioré sans cesse.

Parmi les partenaires citoyens toutes les générations doivent pouvoir y trouver leur place, y compris les écoliers.

QUI POURRA TRAITER DE QUESTIONS TRÈS DIVERSES

- A la croisée des temps scolaires et périscolaires, y compris dans les accueils de loisirs, proposer aux écoliers et aux collégiens de réfléchir à un programme "j'agis pour le développement durable de ma commune"
- Travailler à l'émergence de projets économiques sociaux et solidaires en direction des seniors,
- Travailler à la mise en œuvre du schéma directeur des modes doux en pensant aussi aux personnes à mobilité réduite,
- Travailler à l'adoption de la charte européenne des droits des femmes et à sa mise en œuvre
- Travailler à l'adoption de la convention de Faro pour développer le tourisme social, l'hébergement des familles de personnes hospitalisées à l'hôpital Nord ou encore les ballades urbaines
- Engager la réflexion sur l'avenir de l'assiette foncière de la décharge après le 31 décembre 2021
- Travailler au développement d'énergies renouvelables assurant des ressources à la commune
- Impulser la création du Web-café culturel et citoyen à proximité de la médiathèque
- Définir un appel à projet pour retrouver de la présence humaine dans les locaux de la gare
- Organiser un lieu pour les événements familiaux des Septémois
- Travailler à la création d'un lieu de répétition pour les groupes de musiciens, d'acteurs, en aménageant les constructions adossées à la Vieille église
- Porter une réflexion sur le fleurissement de nos rond-points
- Impulser l'ouverture d'un local de réunion et d'un jardin partagé pour les anciens de la Gavotte-Peyret sur un foncier Logirem
- Réfléchir à un projet de maraîchage, porté par MPM, sur 3 ou 4 hectares du terrain agricole de Lafarge dont le premier client pourrait être la restauration municipale et ses 1000 à 1200 repas quotidiens

Ce ne sont que quelques exemples, qui seront forcément enrichis, discutés, amendés

Ils témoignent seulement d'une volonté et d'une conviction :

Dans tous les cas cette démarche citoyenne sera encore plus indispensable au moment où le passage en force de l'Etat pour la création d'une métropole de 93 communes a été actée par la Loi du 19 décembre 2013. Une loi votée... Mais ce n'est pas la fin de l'histoire. Nous aurons à défendre la proximité et donc à prouver son utilité. Et aussi la solidarité, car seule la réduction des inégalités sur ce nouveau grand territoire pourra donner du sens au passage en force de l'Etat.

LA DÉMARCHE AGENDA 21 EST AU CŒUR DE CETTE CONSTRUCTION ALTERNATIVE ET CITOYENNE ENSEMBLE POUR SEPTEMES